

## “MADAME CAPET”

Chaque année, la “FETE DU SEMINAIRE” ramène à Joliette l'atmosphère heureuse qui entoure la grande séance de fin d'année. Les collégiens sont fiers à la pensée de paraître sur la scène, les anciens et les amis se font un plaisir de venir applaudir.

Fidèles à la tradition, les élèves du Séminaire, présenteront cette année, devant le grand public — les 8 et 10 mai prochain — “MADAME CAPET”, de Marcelle Maurette.

— “Madame Capet”? “Qu'est-ce que c'est ça?”, se disent même les gens qui se piquent de culture.

— “Eh bien!, Madame Capet est la femme de Monsieur Capet!”

— “Oui... sans doute... mais... Monsieur Capet, lui, qui est-il?”

— “C'est le nom de famille du roi Louis XVI, descendant du premier roi de la dynastie capétienne, Hughes Capet.”

Voilà donc une pièce dont toute la substance sera prise à l'histoire, et c'est pourquoi nous donnons ces semaines-ci quelques notes sur la vie de Madame Capet, la célèbre Marie-Antoinette de France.

Marie-Antoinette de Lorraine (Joseph-Jeanne), reine de France, née à Vienna, le 2 novembre 1755, fut quillotinée à Paris, le 16 octobre 1793. Elle était la plus jeune fille de l'empereur d'Autriche, François Ier, et de Marie-Thérèse, la grande reine de Hongrie et de Bohême. Elle avait à peine qua-

torze ans lorsque le duc de Choiseul, ministre de Louis XV, fit demander sa main pour le dauphin de France, le futur Louis XVI.

L'impératrice désira alors que la jeune princesse se perfectionnât dans la langue française; elle fit demander au cabinet de Versailles un ecclésiastique instruit, qui pût mettre l'archiduchesse au fait des moeurs et des usages français. Marie-Thérèse ne négligea rien pour donner à la France une reine accomplie: elle entoura sa fille de maîtres français et surveilla les moindres détails de son éducation, commencée entre Métastase et le vieux Gluck.

Marie-Antoinette fut amenée en France en 1770. Des fêtes lui furent offertes jusqu'à Compiègne, où le roi, Louis XV, et le dauphin vinrent la recevoir. Deux jours après, la bénédiction nuptiale leur fut donnée dans la chapelle royale de Versailles.

La dauphine fut froidement accueillie à la cour: les filles du roi, mesdames Adélaïde, Victoire et Sophie, se montrèrent peu gracieuses pour elle. Un parti puissant avait vu avec peine et son mariage et le changement opéré par le duc de Choiseul dans la politique de la France, jusqu'alors antagoniste constante de l'Autriche, ce qui explique pourquoi le public se montra fort rigoureux pour Marie-Antoinette, bien que simple, bonne et aimable.

(à suivre à la dernière page)

### BILLET DE SEMAINE

## Nouvelle atteinte à la famille

La guerre aura créé de très nombreux problèmes. C'est ainsi que la loi de conscription vient de créer au pays un état de choses que l'on retrouve en pays naziste. Jusqu'ici les patrons étaient, en certains domaines, des employés de l'Etat. Ainsi, ils sont obligés de percevoir pour l'Etat une partie des impôts sur le revenu, ainsi que les taxes de vente, etc. A maintes reprises ils durent aussi remplir des formulaires donnant tous les renseignements désirés sur leurs employés. Mais, voici qui est mieux que tout cela et qui vient mettre le comble à un système déjà assez détestable.

Les patrons ont reçu, il y a quelque temps un fascicule avec ordre d'examiner la situation de leurs employés masculins en ce qui concerne les règlements sur le Service sélectif national (mobilisation). La loi oblige tout patron d'examiner les documents de tous ses employés masculins afin de s'assurer s'ils sont en règle avec la loi de mobilisation et ils doivent dénoncer ceux de leurs employés qui ne se seraient pas conformés à la loi. Et, le texte spécifie d'une façon expresse, que par patrons il faut entendre aussi les cultivateurs et par employés il faut entendre même les parents, même les fils.

La conclusion saute aux yeux. Si un patron a à son emploi un jeune homme d'âge militaire et dont les papiers ne sont pas en règle, c'est-à-dire qui n'est pas exempté d'une manière ou d'une autre du service militaire, ce patron est tenu sous peine de violer la loi de son pays et d'en être sévèrement puni (amende d'au moins \$25, et de pas plus de \$1,000, ou emprisonnement n'excédant pas 2 ans et un jour, ou les deux à la fois), de dénoncer cet employé. Ainsi, si un cultivateur a à son emploi l'un de ses fils qui ne s'est pas conformé à la loi du Service sélectif, il est tenu sous les peines citées plus haut, de le dénoncer au gouvernement. Nous voyons immédiatement l'alternative où peut se trouver un père de famille, ou s'exposer à l'amende et à la prison, ou dénoncer son fils et le remettre à l'Etat avec tout ce que cela peut comporter.

Ceux qui ont préparé ces textes de lois, ceux qui les ont mis en vigueur — estiment-ils vraiment qu'il soit décent, qu'il soit humain de mettre un père de famille dans une

pareille situation, de créer entre père et fils de pareilles possibilités de querelles et de rancœur? (Omer Héroux, Le Devoir). N'est-il pas inhumain d'obliger un père de famille à faire semblables délations? N'est-ce pas s'exposer à voir les pères de familles refuser d'obéir à semblable loi et s'exposer à l'amende, à la ruine de leur foyer, à la prison plutôt que de dénoncer tel fils qui préfère, pour des raisons que nous n'avons pas à discuter ici, attendre d'être pris que de répondre à l'appel?

Avec les journaux tels que le Progrès du Saguenay et Le Devoir, avec le Bloc populaire canadien, avec d'autres journaux et d'autres personnes, nous protestons contre une loi si dangereuse, si odieuse, et pouvant créer à nos familles déjà si rudement attaquées par la guerre et aux relations entre patrons et employés déjà si tendues, de nouvelles difficultés. Nous demandons au gouvernement d'amender la loi immédiatement avant qu'il ne soit trop tard. Nous ne tenons pas du tout à voir appliquer au Canada des textes de loi qui ressemblent comme deux gouttes d'eau aux dispositions législatives qui ont cours en Allemagne. Il faut davantage respecter la dignité humaine et la liberté des gens. C'est pour cela que nous faisons la guerre.

P. BONSENS.

## Bureau de renseignements et de recrutement

A l'avenir, ce bureau situé dans le bureau de poste de Joliette, sera ouvert en permanence.

Le sergent Barcelo qui est en charge de ce bureau se fera un devoir de donner tous les renseignements que le public désirera avoir.

N'oubliez pas que l'Armée et l'Aviation ont encore besoin de recrues, venez vous informer sans aucune obligation de votre part.

(Com.)

## Conseil fédéral Jociste le 3 avril

Lundi soir prochain, le 3 avril, à 8 heures se tiendra à Joliette un conseil fédéral de la J.O.C. pour les garçons à la salle St-Pierre et pour les filles au local de la rue Lajoie. Des questions très importantes seront étudiées. Tous les dirigeants de toutes les sections jocistes sont instamment priés d'être présents.

Communiqué: Fernand Adam et Rolande Rivest.

## Récollection du clergé

La prochaine récollection spirituelle du clergé séculier du diocèse aura lieu le mardi 11 avril, à 2 h. 45 de l'après-midi, à l'endroit habituel et sera présidée par Son Exc. Mgr Papineau.

A 1 h. 45 p.m., le même jour, cercle d'étude sacerdotal. 30 m. 2 f.

## Ce qui nous sauvera...

M. MAXIMILIEN CARON A JOLIETTE LE 16 AVRIL

Le 16 avril prochain, sous les auspices de la J. E. C., M. Maximilien Caron, avocat, professeur à l'Université de Montréal et sociologue reconnu donnera une conférence à la salle du Séminaire. Les Jolietains et les gens des environs auront l'avantage d'entendre le conférencier. Des précisions seront données plus tard.

## Me C. Bonin, conférencier, est fort apprécié

AU SOUPER MENSUEL DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES

Lundi dernier, la Chambre de Commerce des Jeunes donnait, avec succès, son deuxième souper mensuel. Une assistance nombreuse et enthousiaste était présente à l'hôtel Joliette pour goûter le plaisir des agapes fraternelles et pour entendre le distingué conférencier invité de la Chambre de Commerce des Jeunes.

Me Camille Bonin, secrétaire-trésorier de la Cité de Joliette donna ses “Souvenirs typiques d'un voyage en Europe”. Le conférencier, avec tout l'esprit et le talent qu'on lui connaît, nous promena de l'Angleterre à l'Italie, en passant par les principales villes de France et de Suisse et en notant à chacun de ces endroits un trait pittoresque, un souvenir comique et quelquefois émouvant. M. Bonin était bien qualifié pour traiter ce sujet, car sa culture, son esprit d'observation et son amour des belles choses faisaient pour lui de ce voyage un perpétuel enchantement. Il n'est pas surprenant qu'avec sa nature de poète, son imagination et sa sensibilité, il nous ait traduit ses impressions en images vives et en descriptions littéraires du plus haut goût.

M. l'abbé Félix Gadoury termina la soirée en donnant des films de ce voyage, et en promenant l'auditoire à travers les lieux où M. Bonin l'avait conduit.

Cette soirée fut donc un succès mémorable dont la Chambre de Commerce des Jeunes de Joliette ne peut que se féliciter, en encourageant à continuer dans cette voie.

Nos félicitations et nos remerciements à Me Camille Bonin ainsi qu'à M. l'abbé Gadoury.

(Com.)

## Feu Louisa Desaulniers

Le 28 mars est décédée à l'Hôtel-Dieu de Montréal, après une longue maladie, Louisa Desaulniers autrefois de Joliette, âgée de 62 ans, fille de Georges Desaulniers et de feu M.-Louise Chartier. Outre son père, elle laisse deux frères: Antonio et Rodolphe, de Montréal; deux neveux: Fernand et Roger Desaulniers et plusieurs autres parents.

Les funérailles auront lieu demain, vendredi le 31 mars, à Joliette où le service sera chanté à la cathédrale à 10 hrs.

La dépouille mortelle est exposée au Salon Maurice Brisson, 114 St-Charles Borromée sud.

Nos sincères condoléances.

Ce n'est pas être parfaitement bon que de ne pas savoir être bon avec les méchants. — S. François d'Assise.

## Le Pape à la radio

Si la nouvelle que l'on en a est digne de foi, le Souverain Pontife Pie XII prononcerait un discours à la radio le soir du samedi saint, ou le matin de Pâques.

## Invité au prochain souper-causerie

M. LE CURE ED. JETTE, SERA LE CONFÉRENCIER DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES, LE 24 AVRIL, A L'HOTEL JOLIETTE

Le Bureau de direction a le plaisir d'informer les membres de la Chambre que M. le chanoine Ed. Jette, curé, a accepté avec plaisir d'être le conférencier au prochain souper-causerie mensuel.

Le titre de sa conférence sera: “Le Corps Mystique de l'Anté-Christ”.

Les billets seront en circulation prochainement. Nous en parlerons dans la prochaine édition de ce journal.

## Religieuse des SS. Coeurs décédée

Le 26 mars est décédée à l'Hôtel-Dieu de Montréal, Soeur Joseph-Henri, (Catherine Venne), religieuse des Saints Coeurs de Jésus et de Marie après quelques jours de maladie. Les funérailles eurent lieu dans la chapelle de la Maison Provinciale, rue St-Louis. Le Rév. Père C. LeDoré, eudiste, curé de la paroisse de Laval-des-Rapides fit la levée du corps et chanta le service. Son Exc. Mgr Papineau, assisté de M. l'abbé G. Coderre, aumônier de la communauté, et de M. l'abbé R. Forest, curé de St-Alexis, donna l'absoute. On remarque dans le chœur: MM. les chanoines Clermont et Garceau; les RR. Pères Leprohon et Forest, c.s.v.; M. l'abbé R. DuFort, cousin de la défunte; M. l'abbé A. Tremblay et le R. Frère Baril. Dans la nef, outre les membres de la communauté, la mère de la défunte, Mme Joseph Venne, de St-Alexis; ses frères: Pierre, Arthur, Paul et Joseph; une soeur (Josette) religieuse de la communauté des Filles Consolatrices du Divin Coeur, accompagnée de la Révérende Mère Générale; plusieurs amis de la famille, des représentants des différentes communautés de la ville: les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, de la Providence, de l'Immaculée Conception et les élèves de l'Ecole Sainte-Anne.

Nos sincères condoléances.

## 25 dames et demoiselles furent initiées

Dimanche dernier, 26 mars les Filles d'Isabelle avaient leur première initiation à Joliette, sous la digne présidence de Mme Mary Butler, Régente d'Etat et de M. le chanoine I. Gervais, aumônier de l'Ordre. 25 nouvelles initiées se joignirent au noyau déjà formé. La fête, d'un caractère religieux débuta par la messe chez les religieuses de la Providence, suivie du sermon de circonstance prononcé par M. le chanoine Gervais. Les cérémonies de l'Initiation se déroulèrent à l'Ecole Baby. Les différents degrés furent conférés par Mme Mary Butler, Régente d'Etat. Parmi les nombreuses déléguées des cercles voisins nous soulignons la présence de Mlle Poirier, Régente de Shawinigan et Députée de District; Mme Geoffrion, Régente du cercle St-Henri de l'Assomption; Mme Gauthier, Régente du cercle Santa Maria, Montréal, qui rehausseront de beaucoup l'éclat de la fête et apporteront un précieux encouragement à Mme Max. Perreault, Régente locale. La journée se clôtura par un banquet à l'hôtel Windsor.

Le cercle Charlotte De Lanaudière est reconnu officiellement. Puisse ce grain de senevé devenir un grand arbre aux fruits abondants.

Mme S. R., rédactrice.

## Mgr Paul-Emile Léger devant les “Amis du Séminaire”

PAUL CLAUDEL, APOTRE CHRETIEN

Lundi soir dernier, Mgr Paul-Emile Léger, vicaire général du diocèse de Valleyfield, faisait revivre devant les membres de la Société des Amis du Séminaire, l'âme d'un contemporain qui a laissé, partout où il a passé, un souvenir impérissable: Paul Claudel.

Laisant aux puristes et aux grammairiens, le soin de critiquer le poète Claudel dans son style, la pureté de sa langue, sa manière étrange d'obéir aux règles de la syntaxe française, Mgr Léger, théologien aussi pratique que profond, pénétra directement dans l'âme du poète qu'il fit vibrer d'une éloquente façon et nous eûmes l'avantage de redécouvrir en Paul Claudel un grand apôtre chrétien.

En effet, Mgr Léger nous présenta l'homme, l'époux, le père, l'ami, l'ambassadeur, mais avec tout cela, et par-dessus tout cela, le héros du message du Christ dans un monde à demi-paganisé, le poète qui écrit “ni pour le public, ni pour le plaisir, mais pour la gloire de Dieu”.

Nous avons tout d'abord assisté à cette tranche sombre de la vie de Claudel où il était enfermé “dans un bague de matérialisme” comme ont si tragiquement su en construire pour un trop grand nombre de jeunes intelligences de la fin du 19ème siècle, les Renan,

les Taine, les Berthelot, etc. Paul Claudel, imbu de matérialisme et malheureux subit un jour de Noël 1886 le choc éblouissant et terrifiant de la grâce divine... Mais il prend de longues années à se dépêtrer de cette gangue boueuse où il se serait sans doute enlisé pour toujours n'eût été la grâce de Dieu... Puis, peu à peu, il voit clair, il s'élève au-dessus des contingences de la vie terre-à-terre du péché, il s'prend de Dieu au point de tout mépriser même la vie au profit de sa Gloire. Peu importe que lui, le chanteur ne soit rien pourvu que le Dieu qu'il chante existe davantage.

Et Mgr Léger, en un style d'une lumineuse clarté, fit la lumière, sur les oeuvres apparemment obscures de Claudel. Il eut des comparaisons de la plus éloquente tenue, des manières à lui de voir et de dire qui touchaient au sublime; bref, pendant une heure et demie il nous parla tant et si bien de Paul Claudel, que les décalques plus ou moins parfaits auxquels nous étions accoutumés et qui avaient mal réussi jusqu'à présent à nous faire apprécier Claudel à sa juste valeur, se sont précisés sous le souffle de Mgr Léger et ont fixé pour longtemps les traits d'un apôtre qui a bien mérité de son pays et de l'Eglise.

L. F.

## Que se passe-t-il en Europe?

Chaque jour, à différentes heures, la radio nous transmet les nouvelles de dernière heure. Les journaux quotidiens dès qu'ils le peuvent ressassent ces nouvelles de sorte que les hebdomadaires, quand ils veulent apprendre du nouveau à leurs lecteurs, n'ont plus rien à dire si ce n'est du réchauffé que des nouvelles qui vous arriveront demain soir viendront sans doute contredire. Car ce qui donne aux nouvelles de guerre leur cachet de sûreté contre l'espionnage toujours possible, c'est qu'elles sont contradictoires. Ainsi le malin qui se serait avisé de compter toutes les localités enlevées par les Nazis à la Russie depuis 1941 et qui aujourd'hui compterait toutes les localités reprises aux Nazis par les Soviets s'apercevrait non sans émoi que sur le même terrain, en un temps ou la guerre est si destructrice, la Russie reprend beaucoup plus de villes et de villages qu'elle s'en est fait enlever... S'il s'agissait de lapins au moins, ce serait plus normal... Ou bien encore, on annonce la destruction de fond en comble de telle ville, Casino par exemple. Il ne reste plus de cet endroit stratégique que des murailles de cendres cependant que les armées alliées s'avancent de la plage. Et voici que quinze jours s'écoulent et la résistance ennemie n'est pas encore vaincue... Pour continuer la tradition, disons que l'heure de la victoire est proche, mais que la guerre sera très longue, que nos armées l'emporteront, mais qu'il ne faut pas verser dans un optimisme imprudent, que le Canada fait un effort de guerre à nul autre pareil, mais que M. Churchill, pour ne pas blesser notre humilité, sans doute, n'en a pas dit un mot dimanche dernier, même s'il a trouvé le tour de mentionner, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Disons enfin que si les armées s'agitent au fond c'est Dieu qui les mène et qui saura nous donner la victoire que nous mériterons.

L. F.

## Décès d'une religieuse de la Providence

Soeur Joseph du Rédempteur, de l'Ecole Normale de Ste-Ursule, est décédée à l'hôpital des Soeurs de la Providence à Lachine. Elle était la fille de M. William Lasalle de St-Thomas. En voyage d'études à Montréal pour quelque temps, la maladie l'y attendait et Dieu la rappelait à Lui, mardi dernier. Les funérailles auront lieu dans la chapelle de l'hôpital Ste-Esèbe, samedi matin, à 9 heures.

## L'impôt sur le revenu

LE PAIEMENT POURRA ETRE FAIT LE 31 AOUT

Le Ministre des finances a annoncé, lundi dernier, que les paiements de l'impôt sur le revenu qui devaient être faits le plus tard le 30 avril, pour la partie des revenus de 1943 non taxés à la source, pourront être faits le ou avant le 31 août prochain. Après cette date, les sommes dues de ce chef porteront intérêt et les contribuables négligents seront sujets aux pénalités et amendes prévues par la loi. Ce suris a sans doute été accordé pour donner une chance aux payeurs, mais aussi pour favoriser les contribuables qui auraient vidé leur compte de banque en payant leur impôt le 30 avril et qui auraient été dans l'impossibilité de souscrire ensuite au prochain emprunt de la Victoire qui arrive peu après le terme fixé normalement pour le paiement complet de l'impôt.

Cependant on doit faire son rapport au plus tard le 30 avril avec liberté de payer le ou avant le 31 août, et à cette date commence à courir l'intérêt de 5% sur les sommes dues.

## Les 35 ans de L'Eclairer de Beauceville

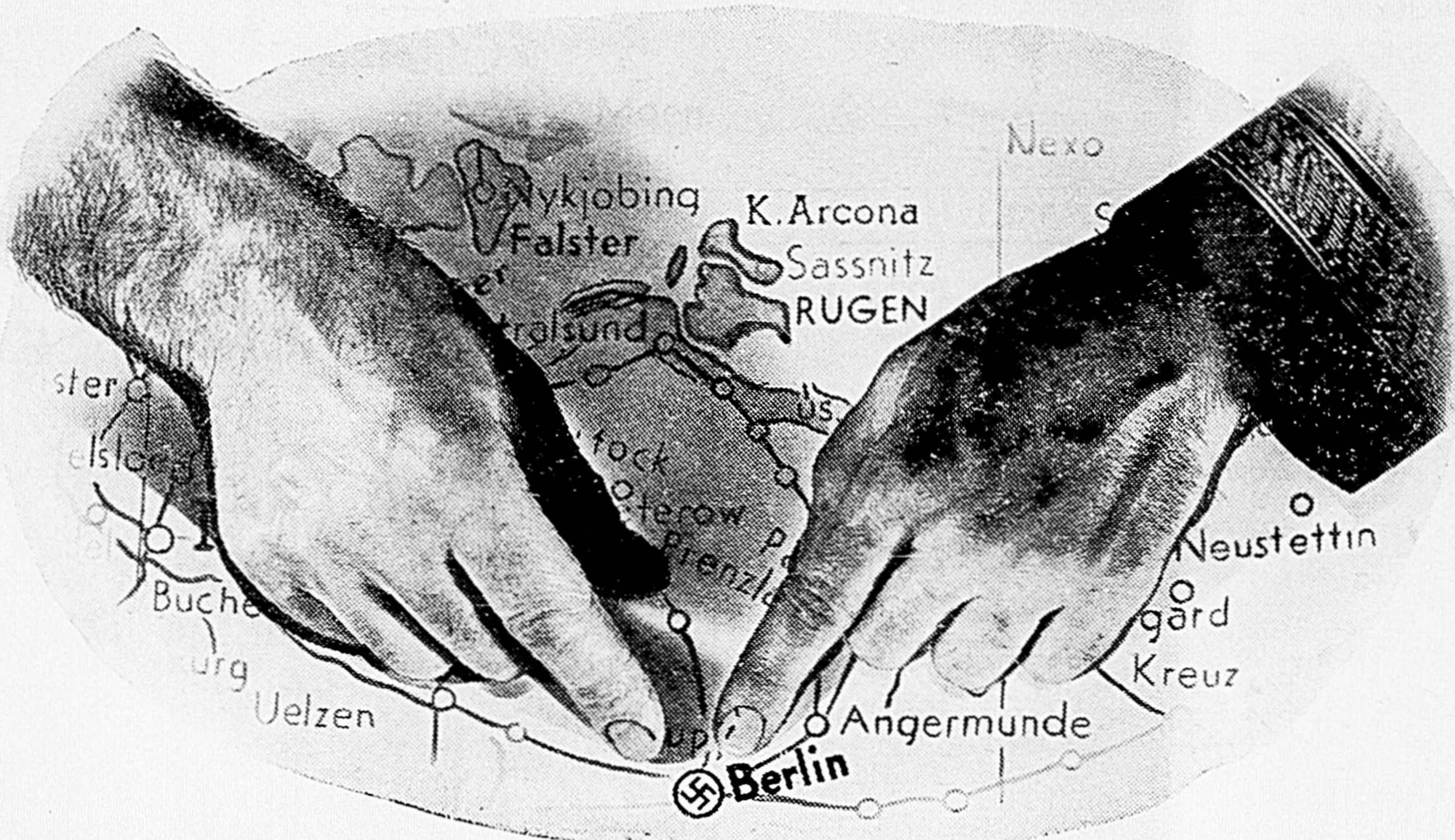
Notre confrère de Beauceville vient de publier un numéro spécial de 160 pages format tabloïd, couverture en couleurs, à l'occasion de ses 35 ans au service des intérêts du comté et de la région de la Beauce. Il faut parcourir ces pages aux chroniques bien remplies, ces notes historiques sur les paroisses du comté, il faut s'arrêter sur les nombreuses photos faisant voir les progrès religieux et économiques, la marche de l'industrie, les principales activités de la population beauceveronne pour avoir une idée de l'importance que prend la publication d'un tel numéro.

Nous avons eu un intérêt spécial à lire en diagonale cette édition du 23 mars de l'Eclairer de Beauceville, parce que nous connaissons bien son rédacteur en chef, M. Georges Bonin, un condisciple de collège, et va sans dire, un fils de chez-nous puisqu'il est natif de Berthier, a marié une fille de Joliette où il a demeuré d'ailleurs et compte plusieurs amis dans notre région.

Nous félicitons donc les éditeurs de “L'Eclairer” et nous leur offrons nos meilleurs vœux de succès.

Léo Forest.

# Un seul objectif



**L'**ÉLITE de notre jeunesse joue sa vie sur le succès de l'attaque qui brisera la menace nazie. L'effort de tout le peuple canadien est concentré vers cet objectif.

Plus que jamais, il est urgent d'appuyer et de renforcer cette entreprise de nos armes. Que ce soit la préoccupation unique de nos esprits, la raison de nos travaux, le sentiment qui nous inspire.

Il ne faut pas que la course au profit, que la poursuite d'ambitions personnelles et égoïstes nous détournent de ce devoir. Si nous nous lançons dans la course aux prix toujours plus hauts, aux salaires toujours plus élevés ou aux bénéfices ininterrompus, nous ne donnerons

pas l'attention qu'il faut au devoir essentiel que la gravité du moment nous impose. Et nous minerons la stabilité des prix que le Canada a assurée au coût de très grandes difficultés. Cette stabilité est indispensable à l'efficacité de nos efforts et à la poursuite de la justice commune en temps de guerre, de même qu'elle sera la condition d'une prospérité durable dans la paix.

Nos soldats se battent pour un Canada et un univers où la confiance, l'espoir et la sécurité seront les principes d'existence. Chacun d'eux, que ce soit dans l'industrie ou l'agriculture, veut revenir à une situation qui contienne des certitudes d'avenir. C'est à nous de préparer à ce monde de demain une base solide et stable, condition essentielle d'un après-guerre heureux et fécond.

Le premier d'une série de messages du gouvernement canadien soulignant l'importance d'enrayer la hausse du coût de la vie et de prévenir la déflation.

## L'honorable Saint-Laurent et le divorce

En fin de semaine, on a suggéré de confier à la Cour de l'Échiquier les causes de divorce. Cette proposition est inacceptable pour plusieurs raisons.

Une telle suggestion entame le principe même de l'indissolubilité du mariage; elle impliquerait que le divorce est un DROIT qu'on réclame devant une cour de justice, quelque nom qu'elle porte et où qu'elle siège. De plus, en facilitant l'obtention du divorce, on le propagerait très sûrement, accentuant d'autant l'instabilité du foyer et accélérant la ruine de l'institution familiale déjà menacée de plusieurs côtés à la fois. Sur ce point, dans l'"Action Catholique" du premier avril 1943, Mgr Paul Bernier a donné des statistiques très probantes.

D'ailleurs, on remarquera que la plupart de ceux qui veulent un changement réclament aussi une législation plus "généreuse", une législation qui admettrait un plus

grand nombre de motifs pour lesquels on pourrait solliciter le divorce.

### ON NE PEUT INSTITUTEUR DES TRIBUNAUX DE DIVORCE DANS LE QUEBEC

L'hon. Saint-Laurent a fort heureusement mit fin aux suggestions de quelques députés en déclarant:

"Le Gouvernement n'a aucune intention de faire de la Cour de l'Échiquier un tribunal de divorce pour la province de Québec. Et le voudrait-il, que la chose lui serait impossible, à cause d'un statut antérieur à la Confédération et confirmé par l'Acte de l'Amérique du Nord, qui déclare que le mariage ne peut être dissous que par la mort de l'un des conjoints. Tant que cette loi ne sera pas changée, aucune juridiction ne peut instituer des tribunaux de divorce dans la province de Québec".

La raison vaut également pour l'Île du Prince-Édouard qui, s'inspirant du *common law*, répudie elle aussi le divorce.

Cette discussion revient hélas! chaque année.

Le ministre de la Justice a pourtant rappelé l'argument décisif, l'argument qui devrait régler la question une fois pour toutes dans le Parlement d'une nation chrétienne comme la nôtre: le mariage est indissoluble.

"Pour quiconque admet l'autorité suprême des Écritures (donc protestants comme catholiques), la question qui se pose naturellement est la suivante: Quelle loi le Sauveur a-t-il proposée sur le sujet?"

Or la loi du Christ est claire et formelle:

"Ce que Dieu a uni, l'homme ne le séparera pas".

### ON MEPRISE LA JUSTICE ET LA MORALE AU NOM DESQUELLES ON RECLAME EN SUITE

Les partisans du divorce refusent d'admettre la rigidité de cette loi péremptoire. Ils lèvent les bras au ciel et disent: Il est immoral de refuser le divorce à des couples malheureux.

Comment peut-on ainsi invoquer la MORALE quand on commence par ignorer ou mépriser le précepte de Celui qui a proclamé: "Le Ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront pas".

Un sénateur — on aimerait plutôt voir les "sages" de la nation préoccupés de défendre les forces spirituelles de la civilisation chrétienne, — un sénateur est allé jusqu'à affirmer que c'est faire injustice à ceux qui, dans Québec et l'Île du Prince-Édouard, n'ont pas d'objection d'ordre religieux à recourir au divorce, que de les obliger à la coûteuse procédure d'un bill devant le Sénat.

La première et la plus impérieuse justice à faire à un citoyen, c'est de lui accorder la protection des lois. Si les lois de la province de Québec protègent le mariage au lieu de favoriser le divorce, c'est simple justice que tous les citoyens se plient à ces lois. La plus flagrante injustice serait d'imposer à toute la province, fût-ce par des voies détournées, des lois que la conscience réprouve. La loi a pour but de promouvoir le bien général et non de sacrifier le bien général au bonheur de quelques individus.

Le même sénateur disait encore: "Le divorce est une loi du Canada; il ne devrait pas être plus

difficile pour les Canadiens de certaines provinces que pour d'autres de se prévaloir de cette loi".

Ce brave sénateur est dans l'erreur. A ce sujet, le ministre de la justice a répondu pertinemment:

"Le droit d'obtenir un divorce par une loi du parlement fédéral n'existe pas. Ce n'est pas un DROIT, c'est un PRIVILEGE accordé à un individu par une loi fédérale, chaque cas étant considéré comme un cas spécial".

Voilà la situation exacte. Et pour compléter, rappelons que les Pères du Concile Plénier de Québec ont exprimé le regret que le Parlement se permit d'accorder le divorce par voie de législation spéciale; ils ont cependant ajouté:

"Toutefois, comme ce serait une source de maux plus grands si les divorces étaient accordés par un tribunal ordinaire et régulièrement constitué, en conformité avec une législation, les vrais chrétiens doivent tout faire pour que cela ne se produise jamais". (Décret 536).

### SI ON EST "FATIGUE" D'ACCORDER DES DIVORCES, QU'ON Cesse D'EN ACCORDER!

Vendredi le 10 mars, nous repoussions toute suggestion visant à instituer une cour de divorce pour le Québec et l'Île du Prince-Édouard. Nous disions à ces messieurs du Sénat et des Communes qu'ils se sont eux-mêmes créés en émettant le divorce. Aujourd'hui, ils se disent fatigués "sich and tired" de sanctionner des bills de divorce. Alors qu'ils cessent d'en sanctionner. Ainsi ils se conformeront aux saintes Écritures que nous citions au début.

Le travail du Parlement en cette matière répugne à la conscience. Il est immoral. Si le mariage au sujet duquel on réclame le divorce est valide, il est indissoluble; donc défense aux hommes de le dissoudre. S'il est nul, les tribunaux existants sont compétents pour en juger; donc pas besoin de cour spéciale de divorce.

Louis-Philippe ROY.  
"L'Action Catholique".

LISEZ L'ACTION POPULAIRE  
Le journal des familles.

## LA METROPOLITAN LIFE ACCUSE DES PROGRÈS EN 1943

Ottawa, 21 mars. — La Metropolitan Life Insurance Company, en 1943, la 75<sup>ème</sup> année de son existence, a émis pour \$2,305,202,410, d'assurances-vie à primes encaissées. Ce chiffre portait au montant non encore atteint de \$29,180,396,994 le total des assurances-vie en cours auprès de la Compagnie et détenues par plus de 30,500,000 personnes au Canada et aux États-Unis. La Compagnie, en cette même année, a également vu son actif atteindre la somme de \$6,463,803,551, ainsi que le révèle l'état de la situation de la Compagnie, pour l'exercice écoulé, état qui est publié aujourd'hui-même.

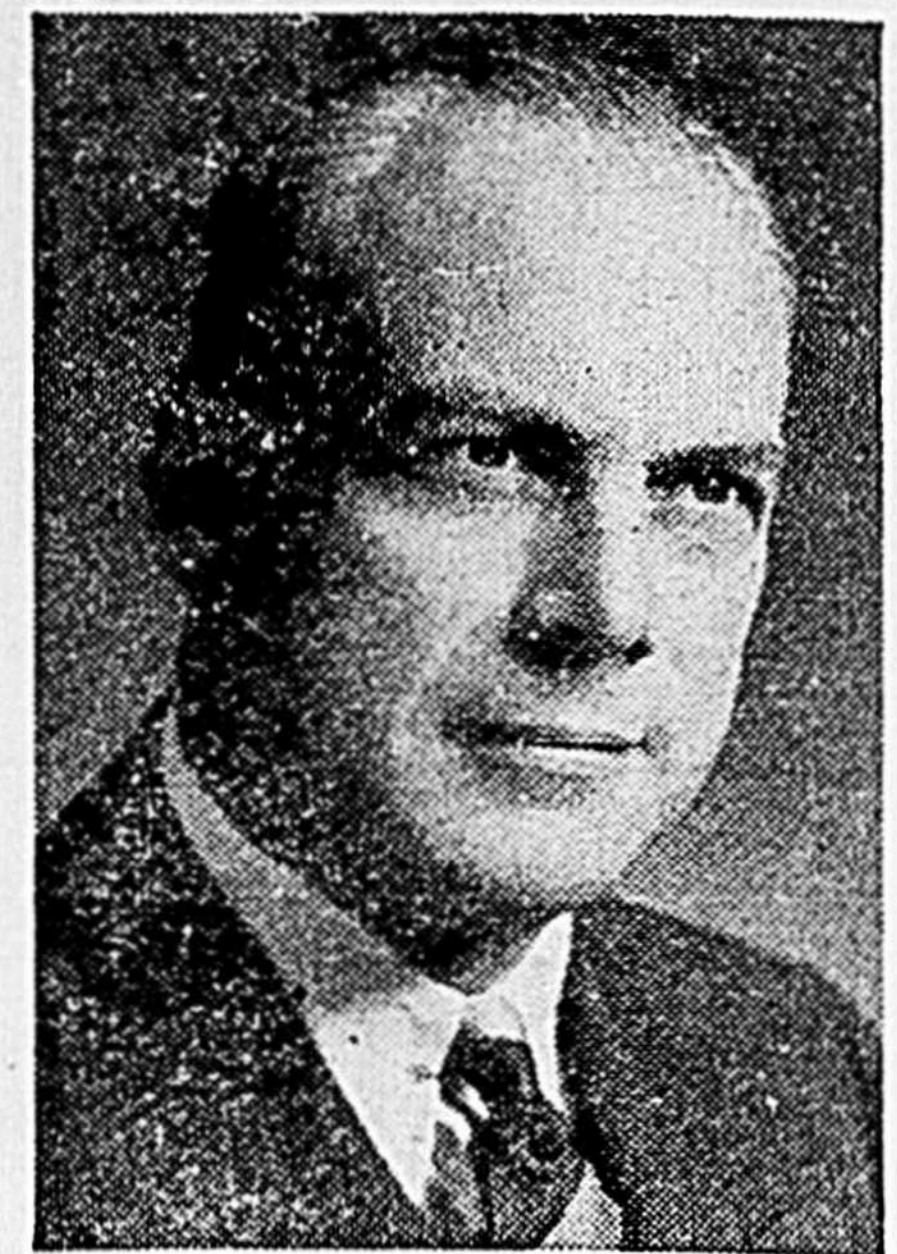
Un fait à remarquer, c'est encore que les placements de la Metropolitan sous forme d'obligations du Gouvernement du Canada et du Gouvernement des États-Unis ont dépassé \$2,300,000,000. De ce montant, des valeurs atteignant \$580,000,000 ont été achetées l'année dernière. Le montant de ces valeurs a dépassé la somme de \$408,887,975, qui a constitué l'augmentation de l'actif de la Compagnie, au cours de 1943.

Les paiements faits aux détenteurs de polices et à leurs bénéficiaires ont atteint \$554,873,000, au cours de l'année; c'était la 12<sup>ème</sup> année consécutive que ces paiements dépassaient un demi-billion de dollars. Ces mêmes paiements ont été effectués au rythme de près de \$4,000 à la minute de chaque jour ouvrable de l'année.

On a constaté que l'année 1943 accusait, sur l'année 1942, une augmentation de plus de \$1,900,000,000 d'assurances-vie en cours. Cette augmentation est censée résulter d'un volume, peu considérable et pas constaté jusqu'ici, de déchéances et de rachats de polices tant dans la branche Ordinaire que dans la branche Industrielle; cette augmentation est également due à de meilleures méthodes de production.

Il a été fait une attribution de dividendes, payables en 1944, et se montant à \$103,674,814. La présente année sera la 51<sup>ème</sup> année consécutive où auront été attribués des dividendes pour une somme dépassant \$100,000,000. Les dividendes que la Metropolitan a payés depuis son in-

corporation, il y a trois quarts de siècle, dividendes ajoutés à ceux de 1944, se montent à plus de \$2,000,000,000.



EDWIN C. McDONALD

Vice-Président Administrateur de la Direction Générale au Canada de la Metropolitan Life Insurance Company, qui révèle que, à date, la Compagnie a placé un total de \$112,500,000 en Emprunts de Guerre et en obligations de la Victoire.

Dans ses remarques sur les opérations de la Compagnie, au Canada, M. McDonald a attiré l'attention sur le fait que, l'an dernier, les Canadiens avaient souscrit pour plus de \$176,849,896 d'assurances-vie auprès de la Metropolitan. Ces nouvelles assurances ont porté à \$1,556,011,369 le volume total des assurances-vie détenues auprès de la Compagnie par ses 2,200,000 détenteurs de polices canadiens.

Au cours de l'année 1943, plus de \$27,000,000 furent payés par la Metropolitan à ses détenteurs de polices canadiens et à leurs bénéficiaires. En outre, on a maintenu, durant 1943, le Service des Infirmières et d'autres services de bien-être fournis par la Metropolitan. En tout, 230,045 visites d'infirmières furent faites, l'année dernière, au Canada, à des détenteurs de polices Industrielles, de polices de Groupe, et d'autres polices.

## ECHOS DE ST-CUTHBERT

(De notre correspondant)

### COURS DE COUTURE

Les cours de couture sont terminés. On a enregistré une présence de 50 membres. Nous tenons à souligner de nouveau l'habileté de Mlle Gabrielle Bolduc, l'institutrice, ainsi que son grand dévouement. Elle n'a regardé ni la fatigue ni les heures d'enseignement, et s'est rendue avec empressement à toutes les demandes de chacune. Nous la remercions ainsi que Soeur Marie-Jacques de Jésus qui lui a été d'un précieux concours vu le grand nombre d'élèves. Notre cercle fait partie de la fédération diocésaine, mais nous sommes certaines que nous n'y perdons pas au point de vue de techniciennes. Celles-ci sont formées "chez nous" dans notre région; elles sont certainement fières de transmettre leurs connaissances aux fermières de chez nous.

Vendredi après-midi, dernière séance du cours. Nos fermières organisèrent à l'improvise une partie récréative, il y eut chant, récitation, violon, mandoline. On profita du moment opportun pour offrir à Mlle Bolduc un magnifique coffret en cèdre, contenant un nécessaire de toilette, Mme Lockwell présidente le lui remit au nom de toutes les fermières qui ont suivi ces cours. D'abord émue de l'attention qu'on lui témoignait Mlle Bolduc remercia du fond du coeur toutes les fermières de leur beau geste, tandis que Sr Marie-Jacques

de Jésus remercia aussi pour la magnifique plume réservoir qu'on lui offrit. Toutes se séparèrent avec l'espérance de se réunir de nouveau à l'été pour un cours d'art culinaire qui nous sera donné également par Mlle Bolduc. Nous comptons maintenant 72 membres dans notre cercle. Nous espérons que l'U. C. C. masculine suivra notre exemple. Que nos hommes s'unissent davantage comme leurs épouses le font si bien!

■ REUNION FAMILIALE — Récemment il y eut fête de famille chez M. et Mme Jean Roberge à l'occasion de la visite de Soeur Farley, economiste provinciale à Cambridge, E.-U., et de Soeur Daphrose, supérieure à Ste-Adèle et de leur frère M. l'abbé Ls-Michel Roberge, curé en Abitibi.

Soeur Marie de la Miséricorde, leur tante et supérieure de notre couvent, était aussi au nombre des invités. Un succulent dîner fut servi et tous se séparèrent très heureux de s'être rencontrés.

\* J. A. C. — Il est rumeur que la J. A. C. prépare une soirée créative pour la semaine de Pâques. Nous avons hâte, car nous sommes assurés que lorsque les jeunes entreprennent quelque chose, ils réussissent bien.

\* SYMPATHIES — Nos sympathies à M. et Mme Hector Bissonnette à l'occasion du deuil qui les frappe.

\* A. C. — M. Gérard Houle a été nommé président du comité d'Action catholique, remplaçant M. Ovide Chênevert décédé en février dernier.



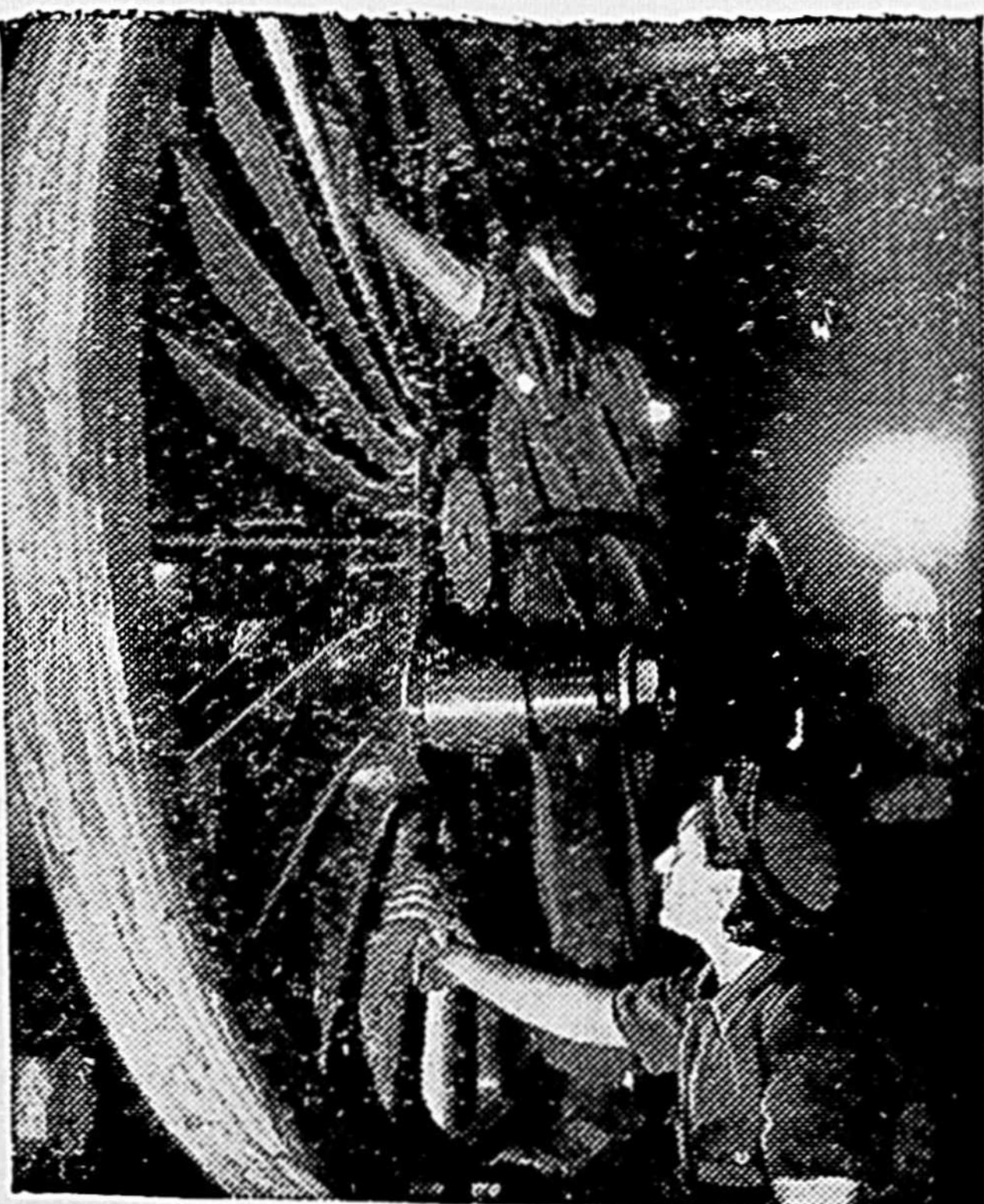
## Remerciements

Mme OVIDE CHENEVERT ainsi que M. et Mme CHARLEMAGNE TELLIER remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Ovide Chênevert. St-Cuthbert, mars 1944.

## LA 8ème ARMÉE LUTTE CONTRE LA BOUE



Les services de transport de la 8<sup>ème</sup> Armée, avançant vers le port de Pescara, luttent contre le mauvais temps, qui a transformé les routes en une mer de boue. Ci-dessus, des artilleurs, partant vers une nouvelle position, dégagent l'affût à demi enlisé de leur canon.



## DES OUVRIERES BRITANNIQUES CONSTRUISENT DES LOCOMOTIVES

Des ouvrières britanniques participent à la fabrication des locomotives, travail difficile, qui exige un long entraînement. Des femmes sont aujourd'hui en mesure de travailler à toutes les phases de cette fabrication. Beaucoup d'entre elles sont femmes ou filles de chemins. L'ouvrière ci-dessus est occupée au nettoyage des roues d'une locomotive.

# J.-E. Bélanger

EPICERIES — FRUITS ET LEGUMES

548, MANSEAU — Tél. 1158

HUILE "Mazola" mesure de 8 lbs . . . 1.80	HUILE "Mirolox" la pinte 1.00
SEL FIN, bte de 2 lbs, 2 pour . . . . . 15¢	PUDDINGS, essences assorties, le paquet . . . . . 6¢
JAMBON, veau et tomate . . 19¢	POMMES SECHES, la lb . . 20¢
COCOA, bte de 2 lbs . . . 32¢	CONFITURE aux pommes et fraises, 4 lbs pour . . . 59¢
SUCRE A GLACER, la lb . . 10¢	SAVON O K, grosses barres, 10 barres pour . . . . 49¢
FLEUR DE SARRAZIN, 10 lbs pour . . . . . 49¢	ORANGES "Sunkist", 344 2 douzaines pour . . . . 55¢

**ELEVEURS DE LAPINS!** vous avez de l'agrément à élever ces petits animaux, ayez-en aussi plus de REVENUS!

## L'amateur de lapins

BULLETIN MENSUEL consacré exclusivement à cet élevage en vogue public, tous les mois, d'utiles renseignements nécessaires au succès.

Organe officiel de l'Association des Eleveurs de Lapins du Québec

CINQUANTE CENTS PAR ANNEE pour un abonnement à L'AMATEUR DE LAPINS 575, St-Louis, Joliette, Qué.

### AUX ELEVEURS

### Pour soutenir le prix des veaux

Les expéditions de veaux ont augmenté graduellement depuis quelques semaines, mais pas assez pour en faire baisser le prix d'une façon notable. Jusqu'ici, le marché s'est assez bien maintenu pour les bons sujets s'il a quelque peu fléchi pour ceux de qualité inférieure. En fait, bien que nous appréhendions une baisse assez sérieuse depuis quelque temps, aucune réaction importante ne s'est produite jusqu'à ces derniers jours parce que les arrivages n'étaient pas trop nombreux pour la demande.

D'autre part, il semble — plusieurs nous le laissent entendre — que les veaux seront mis en vente plus tard ce printemps. Il y a aussi des indications qu'il y aura moins de veaux consignés aux cours à bestiaux que par le passé. Ce qui nous porte à escompter moins de veaux sur nos marchés, c'est que le lait et ses dérivés sont cher, qu'il

y a plus de permis d'abattage que l'an dernier à pareille date, et que plusieurs se prévaudront de ce privilège pour vendre leurs veaux abattus au lieu de les consigner vivants, et enfin que les producteurs, dans bien des cas, garderont plus de génisses pour l'élevage à cause du coût élevé des vaches à lait. En dépit de toutes ces conditions, les réceptions se feront plus volumineuses avant longtemps et les prix seront appelés à baisser.

C'est pourquoi il n'est pas moins important de voir se régulariser les arrivages pour éviter la congestion et les trop grandes fluctuations de prix. Mais le nombre des arrivages n'est pas le seul facteur qui peut nuire à la stabilité des prix; il y a aussi et surtout la mauvaise qualité qui peut avoir une grande influence sur les cours. C'est d'ailleurs un fait que nous observons chaque année lorsqu'il y a affluence de petits veaux maigres et communs parce que trop jeunes. Invariablement, lorsque les prix s'avilissent, on s'empresse de se débarrasser de ses veaux, même s'ils sont trop jeunes, dans le but d'éviter une plus grande baisse. Le malheur, c'est qu'on n'y réussit pas toujours, si l'on ne manque jamais d'encombrer le marché et de le déprécier davantage. Les conséquences inévitables sont la mévente, des pertes considérables et un changement des cours au détriment du producteur.

Avec des arrivages moins nombreux en perspective et une demande assez bien soutenue, les grandes dégringolades sont moins à craindre que les années passées. Toutefois, si l'on considère l'abondance des approvisionnements en viande de bœuf et de porc frais, on ne sait trop ce qui peut arriver. En tout cas, nous recommandons d'abord de ne pas expédier de veaux trop jeunes, non seulement parce que cela n'est pas payant, mais aussi parce que l'on s'expose à les perdre complètement par con-

fiscation. Les sujets qui n'ont pas au moins 21 jours révolus peuvent être confisqués par l'inspecteur fédéral. Dans ce cas, ils ne sont pas payés et l'expéditeur en subit la perte. Déjà, depuis une couple de semaines, nous en avons reçu plusieurs qui ont été condamnés par le vétérinaire et il est inutile de nous en réclamer le paiement parce que nous ne les avons pas vendus. L'inspection se fait avant la vente et les sujets trouvés impropres à la consommation, parce que trop jeunes, sont confisqués avant que nous puissions les offrir à qui que ce soit.

Pour éviter ces pertes et ces inconvénients, il faut d'abord offrir les veaux lorsqu'ils sont assez âgés, pas moins d'un mois, après les avoir nourris au lait entier et leur en avoir donné en quantité suffisante pour qu'ils se soient normalement développés. Mais les sujets qui sont le plus demandés sur notre marché et qui rapportent le plus sont ceux qui pèsent de 150 à 200 livres et qui sont bien finis et bien gras. Il ne suffit pas de laisser un veau au pis pendant un certain temps pour en faire un sujet de bon débit; encore faut-il s'assurer que la vache a assez de lait. Ceux qui pensent qu'un veau est toujours de bonne qualité parce que c'est un "têteux", se méprennent grandement: il peut être en plus ou moins bon état de chair suivant la qualité et la quantité du lait qu'il a reçu.

En général, on trouvera avantage de rendre les sujets à point, c'est-à-dire de leur donner le fini et le poids recommandés, avant de les offrir en vente.

J.-E. Bisson, agronome. Gérant de la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

## Au Séminaire

Chronique 848

**LE 19 MARS**  
La grand'messe est chantée par le Père Étienne Marion et le Père Lucien Bellemare donne le sermon sur l'Évangile du jour.

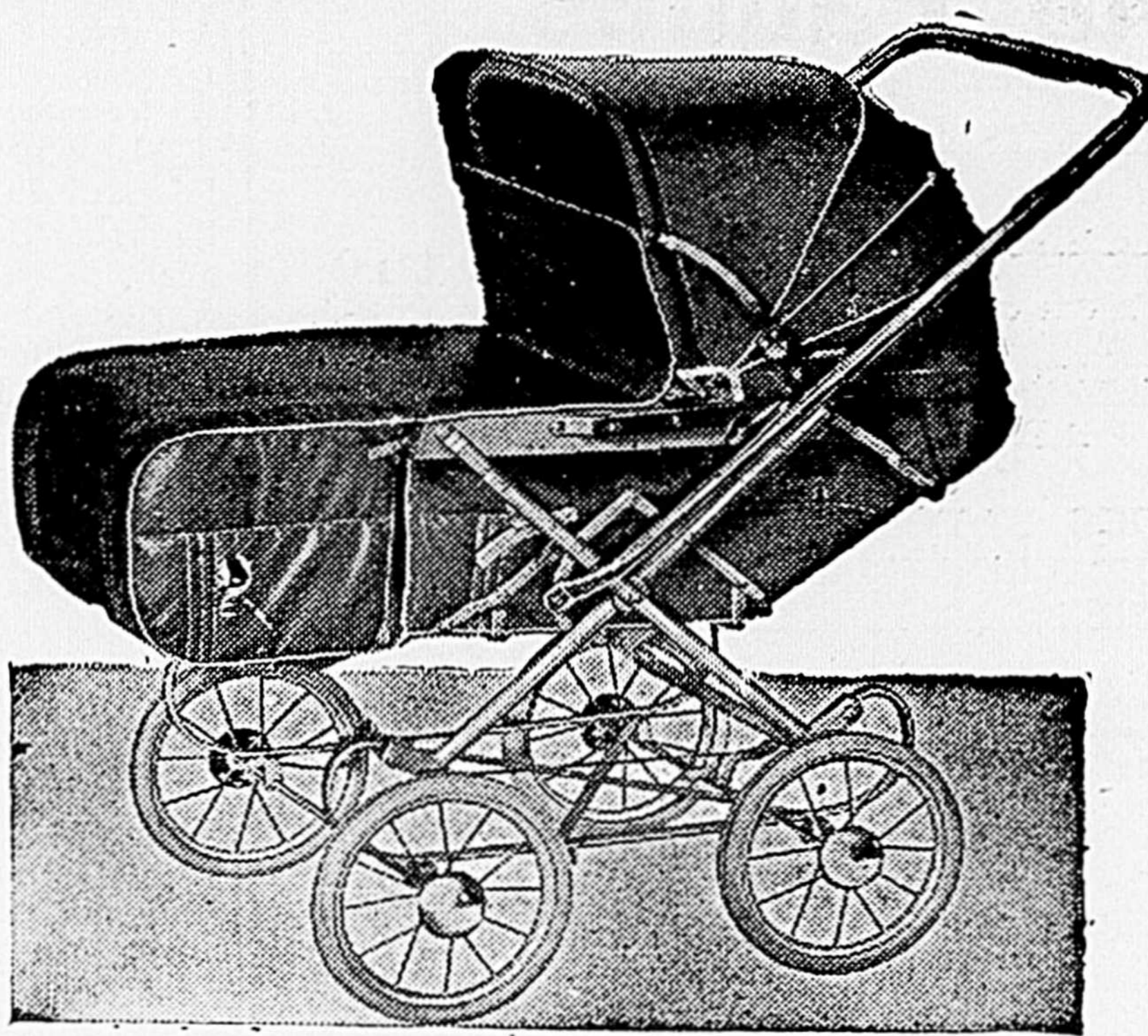
**LE 21 MARS**  
Dans l'après-midi, les élèves assistent à une séance au Pensionnat de Notre-Dame. Les élèves du Cours Gradué répètent "Louise de Bettignies", pièce dramatique en trois actes du P. Dumaine et M. Dubois tirée de la "Guerre des Femmes" par Antoine Redier.

Tous ceux qui ont eu l'avantage de voir cette représentation ont admiré avec raison la maîtrise de ces jeunes artistes. Leur parfaite diction, l'art avec lequel chacune s'est acquittée de son rôle. Nous félicitons ces demoiselles ainsi que les religieuses qui ont contribué à leur succès. Les élèves du Séminaire

# CARROSSES POUR BÉBÉS

● S E R V I C E ●

● Q U A L I T É ●



\$17.75 à \$29.00

Spécialiste en meubles pour enfants

## Maurice Lepine

MEUBLES

531, rue Manseau,

Tél. 958

Joliette

### La St-Jean-Baptiste sera célébrée à l'Assomption, le 25 juin

re n'ont pas caché leur désir de pouvoir passer d'autres après-midis aussi agréables.

**LE 22 MARS**  
M. l'abbé Albert Tremblay, prêtre, directeur de l'Oeuvre Pontificale de S. Pierre-Apôtre, donne la lecture spirituelle aux élèves, ce soir, sur cette oeuvre.

**LE 23 MARS**  
Le 74e Corps des Cadets a repris ses activités. Cet après-midi, les élèves d'Éléments et de Préparation, suivent, dans la salle de récréation, les instructions de leur lieutenant, le R. P. Cyrille Beaudry. Le groupe des officiers des Cadets poursuit ses exercices à l'École Supérieure St-Viateur, sous la direction du Père Gaston Lamarche.

**LE 24 MARS**  
Pendant la récréation du soir, les Scouts et les Routiers du Séminaire se rendent au couvent de l'Immaculée Conception pour faire leur récollection mensuelle. Le R. P. Gervais des Montfortains leur parle de Marie, leur Mère.

**DE PASSAGE AU SEMINAIRE**  
Le 21, le R. P. Pacifique Roy, S.J., (1899-1900 et 1903-05), de St-Anthony Village, Oakmont, Pa., E.-U., accompagné du R. P. J.-M. Robert, c.s.v., (1902-09 et P. 1910-13) du Noviciat de Joliette, vient rendre visite au R. P. Supérieur cet avant-midi.

Le 23, M. Charles-Émile Gauvin (1923-27), de Montréal, rend visite à M. l'abbé Paul Cantara.

Le 25, M. Paul-Émile Robitaille, (1928-33), professeur à l'Université de Montréal, vient rendre visite à M. l'abbé Lucien Gravel.

**FELICITATIONS**  
A M. Paul Foucault, (1925-32), secrétaire général adjoint du Bon parler français et professeur à l'école St-Jean de la Croix, de Montréal, qui a prononcé une causerie versifiée, à l'émission hebdomadaire, présentée par la Société, dimanche, le 19 mars.

A M. le Dr Jean Grégoire, M.D., (1910-18), sous-ministre de la Santé et du Bien-Être social de la province de Québec, qui vient d'être élu vice-président du "State and Provincial Health Authorities of America", société qui groupe tous les commissaires de santé publique des quarante-huit États américains et les sous-ministres des départements de santé des neuf provinces canadiennes.

**SYMPATHIES**  
A M. Olivier Cardinal (1908-09), à l'occasion de la mort de son frère, M. Joseph Cardinal, d'Outremont, survenue le 13 mars dernier, à Miami, Floride.

A MM. Robert Roy (1930-32) et Pierre Roy (1936-37), de Pointe-aux-Trembles, à l'occasion de la mort de leur père, M. le notaire J.-C.-Victorin Roy, survenue ces jours derniers à Pointe-aux-Trembles.

Un comité a été formé et travaille depuis trois semaines à l'élaboration d'un programme en vue de célébrer avec éclat notre fête nationale.

Cette année notre fête nationale coïncide avec le 100e anniversaire de la mort de Ludger Duvernay, fondateur de la Société et le 5e anniversaire de fondation de notre section locale. C'est pourquoi les organisateurs se proposent de mettre à exécution un programme qui dépassera en splendeur la mémorable célébration de 1924.

Le thème général sera l'histoire de l'Assomption. Les plus vieux de notre paroisse verront avec plaisir circuler des chars allégoriques qui leur feront revivre en imagination les événements et les choses qui ont entouré leur enfance et leur jeunesse. Pour les moins anciens ce sera une occasion d'apprendre certains épisodes de notre passé paroissial.

M. l'abbé Frs Vallée, artiste du Collège, a bien voulu accepter de

dessiner les maquettes des chars. Plusieurs corps publics et associations ont déjà accédé à la demande du Comité et se sont engagés à préparer un char allégorique.

La journée débutera par une grand'messe solennelle avec sermon de circonstance. La parade aura lieu dans l'après-midi suivie des discours. Et le soir il y aura séance publique à la salle académique. Nous donnerons d'autres détails plus tard.

R. GUILBEAULT.

Pour le Comité d'organisation.

### ST-COME

Notes mensuelles du mois de mars à l'école No 3, Rang du 10. — 6e année: Juliette Venne; 4e: Jérôme Venne; 3e: Jeannine Parent; 2e: Jacqueline Venne; 1e: Irène Venne.

### CHAMPIONS au Séminaire



Equipe de la Versification I qui remporta le championnat au Séminaire dans une partie éliminatoire contre les Philosophes. De gauche à droite: MM. Antoine Larouche, Laurent Gauthier, Luc Bonin, R. Poliquin, Daniel Simard, F. Lindsay, P. P. Corbeil, Simon Rivest, Marcel Roberge, Jean Laurier et Roger Beauséjour, gérant.

### LES AVIATEURS, EN ITALIE, LUTTENT CONTRE LA BOUE ET LA PLUIE



Il n'est pas facile de déplacer un Spifire sur un terrain d'atterrissage transformé en marécage par la pluie incessante, en Italie.

### RENOUVELLEMENT DES LIVRES D'ASSURANCE-CHÔMAGE

#### À Tous les Patrons:

Tous les livres d'Assurance-chômage pour l'exercice finissant le 31 mars 1944, doivent être échangés contre de nouveaux livres.

Veillez donc communiquer *immédiatement* avec votre plus proche bureau de Placement et de Service sélectif, si vous n'avez déjà échangé les livres de vos employés.

*Vous vous rendriez passible de peines rigoureuses si vous négligiez de verser les cotisations de vos employés assurés et de renouveler les livres d'assurance, comme l'exige la loi.*

#### À Tous les Employés:

Si vous êtes un assuré, protégez vos droits à prestation en voyant à ce que votre livre soit échangé.

### LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

L'HON. HUMPHREY MITCHELL, Ministre du Travail

LOUIS J. TROTTER, R. J. TALLON, ALLAN M. MITCHELL, Commissaires.

# Adrienne pour Pâques

- EAU DE COLOGNE "Adrienne" ..... 1.10
- POUDRE de toilette et PARFUM "Adrienne" ..... 1.40
- POUDRE de toilette et CREME "Adrienne" ..... 1.40
- EAU de Cologne et POUDRE de bain "Adrienne" ..... 2.45
- PARFUM, ROUGE, BATONS à lèvres et POUDRE "Adrienne" ..... 3.00

## Oscar Landry

LA PHARMACIE LA MIEUX ASSORTIE DU DISTRICT  
457, N.-Dame, Tél.: 228 - 229  
Joliette

### "Madame Capet"

(suite de la première page)  
Cependant le vieux roi avait reçu sa bru avec une grande bienveillance. Il ordonna des fêtes, auxquelles il voulut que l'on consacrait vingt millions, malgré la pauvreté du trésor: elles eurent lieu simultanément à Versailles et à Paris. Les fêtes de Paris eurent une issue funeste: l'échafaudage d'un feu d'artifice tiré sur la place Louis XV s'enflamma; des chevaux s'effrayèrent, et se lançant sur la foule, firent de nombreuses victimes, ce qui jeta un deuil général sur la fête et parut d'un sinistre augure pour la famille royale.

Marie-Antoinette, jeune, habitée à la simplicité qui régnait à la cour d'Autriche, ne put voir sans étonnement, à Versailles, l'étiquette fatigante d'une cour toute remplie, depuis Louis XIV, d'usages puérils et minutieux. Elle ne se soumit qu'en plaignant, chercha tous les moyens de les éluder, et se fit ainsi de nombreux ennemis parmi les familles puissantes, qui

devaient à ces usages des prérogatives, des droits de préséance auxquelles elles tenaient comme à un patrimoine.

Une grande liberté régnait autour d'elle: on ne manqua pas d'en tirer les conséquences les plus odieuses et peu d'années suffirent pour exciter contre cette princesse, fort mal environnée par sa nouvelle famille, les préventions générales. Des libelles obscurs l'accusèrent de faire succéder les intrigues aux intrigues, mais l'histoire n'a jamais prouvé ces imputations. "On pouvait, disait M. de Lamartine, l'accuser de tendresse, de dépravation, jamais, Belle, jeune et adorée, ses sentiments du moins n'éclatèrent jamais en scandale".

Louis XV mourut le 10 mai 1774, et l'aîné de ses petits-fils lui succéda. Devenue reine, Marie-Antoinette conserva la légèreté de la dauphine, et dès le jour des réverences de deuil, elle fut accusée d'avoir ri de la triste figure des douairières, Mesdames de Marsan et de Noailles: (elle avait surnommé cette dernière "Madame L'Étiquette"). Le lendemain, une chanson courut Versailles, dont les premiers mots disaient:

"Petite reine de vingt ans,  
Qui traitez si mal les gens,  
Vous repasserez la barrière..."

La reine s'efforça de couvrir par des bienfaits les injures lancées contre elle. Dans le cruel hiver de 1788, on la vit visiter les quartiers les plus misérables et faire elle-même de nombreuses aumônes. Elle envoya au lieutenant de police cinq cents louis de sa cassette pour soulager les indigents: "jamais dépense disait-elle, ne m'a été plus agréable". Les Parisiens reconnaissants se plurent à lui élever une pyramide de neige où étaient représentés son portrait et celui de Louis XVI. Au-dessous, on lisait ces vers:

"Reine dont la bonté surpasse les appas,  
Près d'un roi bienfaisant occupe ici la place.  
Si ce monument frêle est de neige ou de glace,  
Nos coeurs pour toi ne le sont pas.  
(à suivre)

Eugène Dumontier, ptr.

### Le héros canadien Paul Triquet de retour au pays

Le Major Paul Triquet, le premier canadien français à mériter la Croix Victoria au cours de la présente guerre et qui fut décoré par Sa Majesté le Roi Georges VI, lundi, au Palais de Buckingham, est arrivé à Montréal, hier matin, après une traversée en avion qui a duré à peine quinze heures. A 8 heures a.m. il atterrissait à Dorval et fut salué par les autorités du gouvernement fédéral, représentées par le colonel J.-L. Ralston, ministre de la Défense Nationale, et M. Ernest Bertrand, ministre des Pêcheries maritimes, par les autorités militaires de Québec et de Montréal, de même que par les autorités civiles de Montréal que représentait Son Hon. le maire Raynault. Dans un interview, le héros d'Italie a raconté les péripéties de

la célèbre bataille de Casa Berardi. A la tête de la Compagnie C du 22ème, le Major Triquet s'est lancé sur la route d'Ortona en direction de Casa Berardi. Ils brisèrent les lignes ennemies, avancèrent malgré un intense barrage et un feu ennemi bien supérieur. Rendus à l'objectif ils tinrent durant quatre jours et cinq nuits contre toutes les ruées des boches.

"Le départ avait été, fixé à 7 h. le matin du 15, dit le major Triquet. L'artillerie balaya une heure avant toutes les positions ennemies et nous nous lançâmes à l'attaque à 7 heures moins dix. Un ravin nous séparait de l'objectif. Les Allemands l'avaient fortifié. On y trouva des souterrains de 10 à 15 pieds de profondeur. Nous nous servions d'une tactique de pince pour forcer le boche à nous laisser la place. Nous étions partis 80 et, après avoir passé les premières lignes ennemies supportées par 8 tanks, deux de mes trois officiers étaient tombés et il ne me restait plus que 51 hommes.

"Nous nous trouvions encore à deux milles et demi de Casa Berardi, lorsque je m'aperçus que nous étions cernés et qu'un groupe de plusieurs centaines d'ennemis nous menaçaient à gauche. Je donnai l'ordre à l'artillerie de les tenir occupés et je continuai de l'avant vers l'objectif que nous devions atteindre à tout prix.

Toute la route d'Ortona qui se déroulait devant nous était continuellement balayée par les obus de l'ennemi et nos propres obus. C'est grâce aux trous creusés par ces projectiles de tous calibres que nous réussîmes à continuer notre avance. Chaque maison sur la route était un nid de mitailluses qu'il fallait démolir. Les hommes manifestèrent un esprit réellement héroïque. Chaque chef de peloton qui tombait était immédiatement remplacé. Nous avons pris de 7 h. du matin à 2 h. de l'après-midi pour parcourir deux milles et demi. Arrivés à Casa Berardi, il me restait vingt et un hommes. Je fis disposer les tanks en demi-cercle et je comptai mes hommes. Vingt et un. C'est avec cette poignée de braves que je tins contre toutes les attaques des Allemands. Ils étaient si près parfois que nous les entendions parler. Dans le courant de la veillée du 14 une autre compagnie réussit à nous rejoindre, et deux autres dans la nuit. Vers 5 h. du matin, le 15, nous étions quatre compagnies.

Dans la nuit du 16 au 17, un groupe de 200 hommes du 22e nous rejoignit. Des quatre compagnies, il ne restait alors que 79 hommes. On nous délivra le 19 lorsqu'une brigade attaqua en force.

A la fin de la bataille de Casa Berardi, le 20, il ne restait plus que 10 hommes des 80 que j'avais entraînés dans la mêlée.

Les quatre premiers jours, je n'ai pas pris une minute de sommeil. C'était l'alerte continuelle".

Le major Triquet déclare que c'est l'artillerie qui a causé le plus de pertes et que si l'attaque a réussi, c'est que nos troupes sont supérieures à tous points de vue à celles de l'ennemi.

Nous souhaitons au jeune héros de 33 ans, un repos bien mérité auprès des siens.

### Le Prés. général de la J.O.C. à Joliette

HIER SOIR

Notre président diocésain de la J.O.C., Fernand Adam avait le grand plaisir hier soir de recevoir le président général du mouvement jociste, Roger Mathieu. Ils se sont rencontrés au Secrétariat de l'A.C. et ont discuté ensemble des problèmes d'actualité, de la marche de la J.O.C. dans notre coin, et des mesures à prendre pour améliorer certaines situations, etc. En somme, les journalistes n'ont pas réussi à en savoir long sur cette mémorable entrevue destinée à faire beaucoup de bien à nos jeunes.

### Ont été baptisés à la cathédrale

Le 25 mars, M. - Lse - Albina-Reina, enfant de M. et Mme Roger Lachance (Stella Germain), Parrain et marraine: M. et Mme Donat-H. Germain, grands-parents de l'enfant. — Abbé V. Amyot.  
— Le 26, M. - Thérèse - Lise, enfant de M. et Mme Lactance Cailloux (Fleurette Gravel). Parrain et marraine: M. et Mme Ludger Gravel de Montréal, grands-parents de l'enfant. — Abbé J. Lafrenière.

— Le 27, M. - Imelda - Ghislaine, enfant de M. et Mme Lucien Parent (Laurette Lafortune). Parrain et marraine: M. et Mme Omer Lafortune de l'Assomption, grands-parents de l'enfant. — Abbé F. Gadoury.

— Le 27, M. - Monique - Yvette, enfant de M. et Mme Armand Asselin (Yvette Chevrette). Parrain et marraine: M. et Mme Julien Asselin, oncle et tante de l'enfant. — Abbé F. Gadoury.

— Le 28, M. - Denise - Lucille et M. - Rita - Liette, jumelles nées à l'hôpital St-Eusèbe, enfants de M. et Mme Rosaire Deschênes (Isabelle Riopel) de St-Théodore de Chertsey, Parrains et marraines: M. et Mme Lucien Riopel, de l'Épiphanie, et M. et Mme Sylvio Riopel, de St-Roch, oncles et tantes des enfants. — Abbé W. Gervais, chapelain.

### L'EPIPHANIE

(Spécial)

Examens de mars à l'école No 1, Bernadette Courchesne, institutrice. — 6e année: André Bertrand 90; 5e: Denis Parent 92; 4e: Paul Taillon 98; 3e: Gisèle Parent 89; 2e: Réjean Bertrand 91; 1e: Huguette Lebeau T. B.

### LES ETUDES BIBLIQUES

ENCYCLIQUE "DIVINO AFFLANTE SPIRITU"

Fides présente au public la dernière encyclique de Sa Sainteté le Pape Pie XII, sur les Etudes Bibliques. Cette encyclique inaugure une nouvelle collection intitulée "TEXTES BIBLIQUES". Ces textes sont choisis et préparés par l'Association catholique d'Etudes Bibliques au Canada et édités par la Société catholique de la Bible.

Tout catholique se doit de se procurer la présente encyclique sur l'Écriture Sainte. A notre époque, tiraillée par tant de courants divers et que l'esprit d'émancipation absolue et de libre examen travaille en tout sens, il faut revenir résolument aux sources. Il n'est que d'écouter l'Église pour nous remettre à l'esprit de la saine tradition et assurer ainsi les progrès véritables.

Pie XII lançait "Divino afflante Spiritu" à l'occasion du cinquantième de "Providentissimus Deus". Aussi, dans une première partie, le Pape rappelle et confirme les sages directives de Léon XIII et tout ce que les successeurs de ce dernier ont ajouté pour affermir et parfaire son oeuvre. Il souligne la sollicitude de tous ses prédécesseurs pour l'usage et la diffusion des Livres saints et les fruits de cette multiple activité.

La partie doctrinale envisage le problème des études bibliques dans les temps actuels. Elle traite de points fondamentaux comme: le recours aux textes originaux, l'interprétation des livres saints, les tâches particulières des exégètes de nos jours, la manière de traiter les questions les plus difficiles, l'usage de l'écriture sainte dans l'instruction des fidèles.

Combien il tient au coeur du Saint-Père de voir les Lettres divines honorées et cultivées dans toute l'Église, cela transparait tout le long de l'encyclique et particulièrement dans l'exhortation de la fin. Écoutons le Pape lui-même: "Ce qu'aux siècles révolus les illustres interprètes de la Sainte Écriture ont réalisé avec tant de fruit, que les modernes s'efforcent de l'imiter autant qu'ils le peuvent, en sorte que, comme aux temps passés, ainsi à l'heure actuelle l'Église ait des docteurs éminents dans l'exposition des Lettres Divines, et que les fidèles, grâce à leur peine et à leur travail, reçoivent des Saintes Écritures pleine lumière, exhortation, allégresse".

Qui ne s'empresserait de se procurer un tel texte?

Encyclique "Divino afflante Spiritu" — Les Etudes Bibliques, 48 pages. Format pratique. — Prix: \$0.15. Commandez dès maintenant. Écrivez, téléphonez, écrivez à Fides, 3425, rue St-Denis, Montréal. Tél.: Harbour: 7228, ou encore, adressez-vous au Secrétariat d'A. C., 2, Bourget nord, Joliette.

### AVIS

La bande - adresse de votre journal porte la date d'échéance de votre abonnement.

Aidez-nous, en renouvelant au plus tôt votre abonnement.

### L'ACTION POPULAIRE

L'homme n'est ni ange ni bête; et le malheur veut que qui veut faire l'ange fait la bête. — Pascal.

"La Prudence est la mère de la Sûreté"

## FRENETTE & FILS



Courtiers en assurances  
FEU — VIE — AUTOS  
coin Manseau et St-Barthélemy  
TEL. 750 JOLIETTE

Représentants

THE MUTUAL LIFE OF CANADA

Fondée en 1869

La PROPRIÉTÉ des ASSURES

SERVICE — SECURITE — SATISFACTION

### UNE BONNE RIPOSTE

— Voyons, répondez, dit l'avocat à un témoin. Vous n'êtes tout de même pas si bête que vous en avez l'air!

— Si je n'étais pas sous serment, répondit le témoin, je pourrais vous retourner le même compliment.

### MANOEUVRE MILITAIRES

Ca vous passionne aussi de regarder manoeuvrer les soldats?

— Moi? Pas du tout, seulement pour ma santé, les médecins m'ont recommandé l'exercice...

### Servante demandée

Prière de s'adresser entre 9 h. et 5 h. à 373 rue NOTRE-DAME. 30 m. 1 f. c.

### A vendre

Outillage complet pour barbier: chaise, 2 miroirs, tondeuses électrique et à mains, etc. S'adresser à ACHILLE PAPINEAU, 30 Chemin du C. P. R., l'Épiphanie, P. Q. 30 m. 4 f. p.

### A vendre

Cheval gris, 9 ans, pesant 1,600 lbs. S'adresser à 686, ST-LOUIS, Tél. 3. 30 m. 1 f. c.

### Servante demandée

On demande une servante pour famille de deux personnes. Bon salaire. S'adresser à 88 ST-CHARLES BORROMÉE sud. 30 m. 1 f. p.

### Bicycle à vendre

Un bicycle pour hommes et en bon ordre. S'adresser à 79, rue ST-CHARLES BARRÉ, Nord, Joliette. 30 m. 1 f. p.

### Servante demandée

On offre un très bon salaire. S'adresser à 363, rue NOTRE-DAME. Tél. 471.

### Tarif des annonces

#### COMMERCIALES:

Ville et district de Joliette: 28c. le pouce. — Ailleurs: 56c. le pouce ou 4c., la ligne agathe.

Pour contrat de publicité, cartes d'affaires, etc., prière de s'informer à notre bureau.

#### LEGALES:

10c. la ligne agathe. — Répétition: 5c. la ligne.

#### CLASSIFIÉES:

Minimum: 30c. l'annonce pour un maximum de 25 mots. — Ensuite 1c. le mot. — Quatre annonces pour \$1.00 — Pas de crédit.

#### SOCIALES

Avis de mariage: 50c. — Remerciements pour sympathie: 50c., avec encadrement sur deux colonnes: \$1.00. — Résolution de condoléances: \$1.00.

Nous ne publions plus de listes de noms, ni d'articles dits In Memoriam

Pour tout renseignement au sujet des annonces, prière de s'adresser à notre bureau, ou par écrit à M. P.-Emile CAILLE, publiciste de

### L'Action populaire

72 Nord, Place Bourget, JOLIETTE  
Tél. 270

### A vendre

Poussins Plymouth Rock Barrés, passés à l'épreuve du sang. — Foin de mil, tréfle et luzerne, première qualité, au prix courant — PHILIBERT BARRETTE, Ste. Elisabeth, (Joliette). 30 m. 1 f. c.

### Bicycle demandée

Acheterais bicycle pour homme ou de moiselle. Paierais comptant. S'adresser à 79, ST-CHARLES B. Nord, Joliette. 30 m. 1 f. p.

### A vendre

Bardeaux de cèdre, de la meilleure qualité. S'adresser à JEREMIE CHAPUT, 722 De Lanaudière. Tél. 780, Joliette. 30 m. j.m.o.

### A vendre

6 belles jeunes vaches, prêtes à vêler, à vendre en bloc pour \$600.00. S'adresser à HORMISDAS FROMENT, Crabtree Mills. 30 m. 1 f. p.

### Couveuse à vendre

Couveuse à poulet, mue à l'électricité, capacité 400 à 500 poulets. S'adresser à JEREMIE CHAPUT, 722, De Lanaudière, Tél. 780, Joliette. 30 m. j.m.o.

### Motocyclettes à vendre

Deux motocyclettes "Royal Enfield", 1937, 1 cylindre, pneus neufs, moteur remis en parfait ordre dernièrement, garanties comme neuves. Aussi 2,000 piquets de cèdre. S'adresser à ARMAND MAILHOT, No 893, village de Rawdon, P. Q. 30 m. 2 f. p.

### Terre à vendre

A ST-ESPRIT

Belle terre de 90 arpents, bien bâtie, maison en brique, commodités modernes, eau, électricité. Avec prêts agricoles. Située dans le Petit Rang, à 1-2 mille de l'école et 2 1-2 milles du village. — S'adresser à M. CLOVIS DANIEL, St-Paul l'Ermitte (L'Assomption). 30 m. 4 f. p.

### Terre à vendre

Terre de 150 arpents, située à 1-2 mille du village, rang St-Pierre, St-Félix de Valois, avec ou sans roulant. S'adresser à Mme OSCAR TESSIER, St-Félix de Valois. 30 m. 1 f. p.

### Servante demandée

Dans famille de 2 enfants. Emploi permanent. Bon salaire. Pas de grand ménage. S'adresser à 404 rue RICHARD, Joliette.

### Encan à St-Roch de l'Achigan

Chez M. LEON DUMONT, lundi, le 3 avril, tout sera vendu: tracteur, chartrues, cultivateur, herse, semence à disque, lieuse, faucheuse, rateau, wagon double, tombereau, sardeur, planteuse, centrifuge, poêle "hollander", voitures, harnais, 2 chevaux, vaches, taures, un boeuf et d'autres articles. — Tout sera vendu sans réserve. 30 m. 1 f. p.

TEL: Bur. 603  
R6a. 60

### Dr Joffre Pouliot

D. D. S.  
Chirurgien - dentiste  
126, rue ST-PAUL,  
JOLIETTE

Près du Château Windsor

### EXAMEN SCIENTIFIQUE DE VOS YEUX

TROUBLES MUSCULAIRES CORRIGES, STRABISME avec nos

### Traitements Orthoptiques

### EMILE PREVOST

SPECIALISTE OPTOMETRISTE

Ajustement des yeux artificiels.

100, rue St-Paul, Joliette, Qué.

## Soumissions demandées

POUR UN AUTOMOBILE A ETRE ACHETE POUR L'USAGE DU DEPARTEMENT DE LA POLICE ET DES INCENDIES

Des soumissions sous enveloppes scellées et marquées "Soumissions" et adressées à M. Camille Bonin, secrétaire-trésorier de la Cité de Joliette, seront reçues à son bureau le ou avant lundi, 3 avril 1944.

Pour plus de détails, veuillez vous adresser au soussigné.

(Signé):  
E.-H. LIPPE,

Directeur des Services Municipaux.

### VOTRE LICENCE DE RADIO EXPIRE LE 31 MARS

Comme par le passé vous pouvez la renouveler chez

### C.-E. COPPING

366, RUE NOTRE-DAME, JOLIETTE

La perception à domicile se fera comme d'habitude pour les comtés de Joliette, l'Assomption, Montcalm, par J.-AL-FRED DESMARAIS, chef d'équipe.

# L'ACTION POPULAIRE

## UNE RICHESSE NATIONALE

Nous recevions, il y a quelque temps, une copie de "l'exposé de la politique forestière élaborée pour le Dominion par la "Canadian Society of Forest Engineers". Le travail n'a pas manqué de nous intéresser et le sujet nous a paru d'une grande importance. Cette société est composée de techniciens forestiers dont la plupart s'occupent pour les gouvernements fédéral ou provinciaux de la protection et de l'aménagement des forêts. A lire le rapport qu'ils ont publié au début de janvier dernier, il est facile de constater que les membres de cette société sont parfaitement au courant du problème sous ses divers aspects. Nous n'avons pas la prétention de résumer en quelques lignes le travail de ces spécialistes, mais nous allons essayer d'en tirer quelques idées pratiques et utiles à notre région.

Dans l'introduction de l'exposé de politique forestière de cette société nous lisons:

"1 — Les forêts du Canada sont l'une de ses principales richesses. Les industries forestières, avec leurs multiples et diverses ramifications, influent sur la prospérité de chaque citoyen. Les autres avantages qui découlent des forêts, directement ou indirectement, profitent aussi à la population".

Autant de vérités, de principes incontestables et pourtant bien souvent oubliés ou négligés dans la pratique. Si nos forêts sont une richesse pourquoi les laisser exploiter sans prévoyance, sans système précis, pourquoi en laisser détruire des étendues relativement vastes par des entrepreneurs qui n'ont qu'une chose en vue: faire de l'argent? Les partis politiques se lancent la pierre à ce sujet, s'accusent les uns les autres de vendre ou de concéder à vil prix ou à des conditions inacceptables de grands domaines forestiers à des compagnies canadiennes ou étrangères. Ils s'accusent d'imprévoyance et de favoritisme. Nous n'allons pas nous attarder sur cet aspect du problème, mais ne devons-nous pas tous regretter de voir, comment en notre région comme ailleurs, sans doute, on exploite la forêt sans souci du lendemain, sans esprit national, avec l'unique préoccupation d'en retirer le plus d'argent possible dans le plus bref délai possible? Ne pourrait-on pas exploiter la forêt avec de raisonnables bénéfices tout en ne ruinant pas complètement notre domaine forestier? Ne serait-il pas plus sage d'utiliser la forêt, tout en n'y semant pas la destruction?

"2 — Les forêts peuvent être conservées indéfiniment à cause de leur capacité de se reproduire elles-mêmes dans des conditions favorables. Réciproquement, une mauvaise administration et une protection insuffisante peuvent avoir comme résultat la destruction de nos ressources forestières et un dommage irréparable à notre économie nationale".

Tous savent que la forêt peut être exploitée de façon à conserver cette richesse à ceux qui viendront après nous. Et, c'est, ni plus ni moins, le but que poursuit la Société de techniciens qui a publié le rapport que nous analysons. Elle le dit, d'ailleurs d'une façon expresse spécifiant qu'elle veut encourager le bon usage de la forêt comme source de matières premières pour la création de nouvelles richesses, comme moyen de protéger les bassins de drainage, la régularisation du débit des cours d'eau, le tourisme, la conservation de la faune et de la flore forestières. Ce qui montre toute l'importance de notre riche domaine forestier et ce qui doit aussi nous indiquer la grande erreur où nous sommes de ne pas apprécier à sa juste valeur la forêt canadienne.

Sans doute, la conservation de nos forêts dépend surtout de nos gouvernements. Sans doute, la forêt est souvent victime de ravages que nous ne pouvons pas toujours empêcher. Il y a, par exemple, ces invasions d'insectes qui, à certains moments, ravagent de grandes étendues de forêts, et ces désastreuses incendies qui causent tant de dommages, parfois allumés on ne sait comment. Mais, par ailleurs, les spécialistes déclarent que 85% des feux de forêts sont causés par l'homme, par des imprudences, généralement en violation de la loi. Il y a aussi de grandes concessions forestières qui appartiennent à des particuliers, et ceux-ci sont responsables de la destruction ou de la conservation de leur patrimoine, même s'ils sont impuissants à empêcher effectivement les abus qui se commettent sur les propriétés de l'Etat, concédées ou non à des compagnies. Car, le pays et les citoyens sont intéressés à la conservation de la richesse nationale que constitue la forêt, et si le pays et la province ont des devoirs à ce sujet, les citoyens en ont aussi.

"7 — Ceux qui possèdent des forêts à titre privé sont responsables du maintien de leurs terres véritablement forestières en état de productivité, tant dans leur propre intérêt que dans celui du public".

Le rapport dit aussi que toute politique forestière applicable aux conditions qui existent au Canada doit être inspirée par les principes suivants:

a) Le développement chez le public d'un intérêt intelligent et permanent concernant le bon usage des ressources forestières canadiennes.

b) Une protection suffisante est essentielle au progrès général.

c) Tout projet d'amélioration, pour réussir, doit tenir compte des réalités économiques.

d) Les détails de la politique forestière se rapportant aux opérations forestières, à l'aménagement, aux recherches scientifiques, doivent être développés sur une base régionale. Les limites de ces régions devraient être établies selon les facteurs écologiques, économiques ou administratifs, soit individuellement, soit en les combinant".

Le rapport continue. Il se subdivise ainsi: protection de la forêt, administration de la forêt, aménagement de la forêt, aspect économique, recherches forestières.

Notons, en passant que nos techniciens sont d'opinion que la politique forestière devrait être régionale, c'est-à-dire, adaptée aux besoins et aux possibilités de chaque région. On ne saurait appliquer les mêmes méthodes d'exploitation à St-Côme, à St-Michel des Saints qu'aux grandes forêts exploitées ailleurs dans Québec ou dans les autres provinces. C'est probablement un peu ce qui se fait, mais il y a sûrement lieu de rechercher à améliorer l'exploitation de nos forêts.

Mais, nous devons conclure. Nous en avons suffisamment dit pour montrer que ceux qui ont préparé ce rapport connaissent leur affaire et qu'une politique forestière qui s'inspirerait de leurs principes, mettant de côté le favoritisme, l'imprévoyance, l'incurie, serait une politique d'intérêt national. Ne devons-nous pas aussi, en forme de conclusion, ajouter que chacun de nous doit faire sa part pour conserver la forêt, richesse et source de richesses nationales.

Nous reviendrons peut-être plus tard sur la question, utilisant de nouveau l'exposé de politique forestière de la "Canadian Society of Forest Engineers" dont cet article ne saurait donner qu'une pâle idée.

Abbé Omer VALOIS.

### BONNE RIPOSTE . . .

Un nommé Bourvalais avait dans son enfance travaillé comme valet chez un fermier du nom de Thevenin. Plus tard, Bourvalais, intelligent et débrouillard, entra dans les affaires et édifica une fortune colossale en quelques années. Thevenin en conçut une jalousie

féroce. Il chercha querelle à Bourvalais dont l'arrogance croissait en proportion de la richesse, et dans la chaleur de la dispute, il lui dit: "Souviens-toi que tu as été mon valet".

— "Cela est vrai, répondit Bourvalais, mais si tu avais été le mien tu le serais encore".

### PETITS DETAILS

Un aviateur canadien, qui achève son entraînement dans un camp de l'aviation militaire au Canada avant de partir pour d'autres lieux, nous fait part d'une expérience assez désagréable qu'il lui a été donné de faire. Dans l'un des camps où il est passé, l'on tient à la disposition des hommes une carte postale avec formule imprimée et qui sert à indiquer les changements d'adresse. La formule se lit ainsi, mais en anglais seulement:

I am leaving this unit (date) . . . . .  
and have been posted to (place) . . . . .  
Will arrive there (date) . . . . .  
Please address all mail to (No) . . . . .  
(rank) . . . . . (name) . . . . .  
(unit) . . . . .  
(place and Province) . . . . .  
I am well and will write soon . . . . .  
I have (not) received your . . . . .

Notre correspondant a eu l'audace de réclamer une formule de ce genre mais libellée en français, ce qui lui a valu une réponse péremptoire de celui qui représentait, au comptoir de la papeterie, l'autorité du camp: "En temps de guerre, la C.A.R.C. n'a pas le temps de s'occuper de petits détails comme ceux-là".

Dans le camp en question, sur 6,000 aviateurs, nous dit notre informateur, il y en avait 2,500 de langue française. Eussent-ils été 4,000 ou 5,000 sur 6,000, le traitement eût été le même. Même avec le service militaire obligatoire et la conscription pour n'importe où, au gré du gouvernement, l'armée reste un grand agent d'anglicisation. De bons apôtres de l'Unité nationale à tout prix, militants ou non de l'Institut Démocratique, diront sans doute que les Canadiens de langue française ont bien tort de voir là-dessus quelque chose de dirigé contre eux.

Emile Benoist.

"Le Devoir", 27 mars.

### Le chan. J.-H. Désy en deuil de sa soeur

Dimanche le 26 est décédée à Berthierville, à l'âge de 55 ans, Mme Adélaré Bissonnette née Désy, soeur de M. le chan. J.-Hector Désy, curé de Berthier.

La défunte laisse dans le deuil son époux, M. Adélaré Bissonnette; une fille: Rév. Sr Ste-Cécile, des Soeurs Adoratrices du Précieux Sang, au monastère de Joliette; 4 fils: MM. Hector, Albert et Louis Bissonnette; le R. Frère Réal Bissonnette, c.s.v., détenu dans un camp de concentration au Mandchoukouo; une soeur: Mlle Berthe Désy; trois frères, en outre du chan. Désy, MM. Xavier Désy, de St-Barthélemy; J.-Arthur et Emmanuel Désy, de Montréal.

Les funérailles ont eu lieu, hier, à Berthier, au milieu d'une grande assistance de parents, d'amis, de paroissiens et de membres du clergé.

Nous présentons à M. le chanoine Désy et aux autres membres de sa famille et de la famille Bissonnette nos plus vives sympathies.

### L'Heure catholique

L'Heure catholique, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal débutera, le 2 avril, à 2 hres par une chronique des livres catholiques. Le reste de l'émission — de 2 h. 15 à 3 hres — sera transmis de la cathédrale de Montréal, où le public est cordialement invité. Il y aura d'abord un programme de chant religieux, puis une causerie du R. P. Joseph Ledit, S.J., sur les mystères douloureux. Cette causerie sera suivie de la bénédiction du T. S. Sacrement.

### Société Historique

476 TERRES DE 90 ARPENTS A STE-ELISABETH

Vendredi dernier, la Société Historique de Joliette tenait sa réunion mensuelle sous la présidence de sir J.-M. Tellier. Etaient présents: M. le chan. Omer Bonin, les RR. PP. M. Robert et R. Valois, c.s.v., l'abbé Omer Valois, MM. Dr A. Geoffroy, Dr C.-A. Roussin et M. le notaire Ferland.

Après la prière et la lecture des minutes par le secrétaire, M. le chan. Bonin continue à dépouiller le cartable de Ste-Elisabeth. C'est d'abord une lettre de M. le curé Keller, datée du 24 octobre 1810, à son évêque, et dans laquelle il réfute les allégués d'une requête à l'encontre d'une répartition. En passant nous apprenons qu'il y avait alors deux moulins à scie et quantité de pins dans la paroisse, que ce bois était même le plus abondant.

Dans un autre document nous apprenons les dimensions de l'église à construire: 126 pieds de longueur par 48 de largeur avec 2 chapelles, et une sacristie de 26 par 24 et 9 1/2 pieds entre les deux planchers. Le coût de l'église sera de 140,644 livres représentant le coût des matériaux à acheter ou fournis par les habitants, la valeur des journées de travail données ou

payées, etc... La répartition sera faite sur l'étendue, non sur la valeur des terres. Il y avait alors 476 terres de 90 arpents et chacune se trouvait grevée d'environ \$58. La répartition se paierait en 8 versements consécutifs, deux par années. Cette répartition fut homologuée par les commissaires civils et acceptée par l'Evêque de Québec.

Les membres étudient ensuite des documents de 1813, 1820 et 1827. En cette année, le 31 juillet, il y avait élection pour le comté de Warwick entre M. Jacques Deligny et Charles Morrison. Ce dernier avait accusé le curé de Ste-Elisabeth de lui avoir nié par des paroles prononcées en chaire. Nous avons au cartable seize affidavits témoignant en faveur de M. Keller et infirmant les accusations portées contre lui. Notons que deux de ces dépositions sont signées l'une par M. Barthélemy Joliette qui venait de fonder l'Industrie, l'autre par le Dr Peter Charles Loedel. Tous deux se trouvaient à la messe à Ste-Elisabeth (29 juillet 1827) lorsque M. Keller prononça le prône dont se plaignit M. Morrison. En septembre de la même année nous trouvons une vingtaine d'autres dépositions sous serment et toujours en faveur du curé.

Le 10 octobre 1827, M. le curé Keller, malade, donnait sa démission à Mgr Lartique et était remplacé par M. le curé Edouard Labbé.

Mlle MARIE-ANNE FRAPPIER

remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de son oncle M. Alexis Coutu.

21 mars 1944. St-Félix-de-Valois.

M. et Mme RAOUL DESJARDINS, de Ste-Julienne,

remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Damasc Desjardins soit par assistance aux funérailles, messes, bouquets spirituels, visite à la chambre mortuaire.

Mars 1944. 30 m. 1 f. p.

## Aux institutrices du diocèse de Joliette

Le samedi 22 avril prochain, dans l'après-midi, se tiendra à l'Ecole Supérieure St-Viateur de Joliette, une réunion spéciale de tout le Personnel laïc enseignant du diocèse. Les membres de l'Association sont particulièrement priés d'exercer dans leur paroisse respective, une active propagande afin que la réunion obtienne un franc succès, étant donnée l'importance des sujets qui y seront traités:

- 1 — Le salaire des institutrices;
- 2 — Le relèvement de la profession;
- 3 — Lecture des constitutions et règlements de l'Association catholique du Personnel laïc enseignant du diocèse de Joliette, Inc.
- 4 — Détails et explications sur le nouveau Journal d'Appel, par MM. les Inspecteurs;
- 5 — Causerie intitulée: Assoc-

ciation et Cercle d'étude, par M. l'inspecteur Froment.

Les membres de l'Association sont priés d'apporter leur carte de membre. Celles qui désirent faire partie de l'Association peuvent envoyer leur contribution à la secrétaire Mlle Eliette Poirier.

La retraite fermée de l'Association aura lieu cette année les 22, 23 et 24 avril. Celles qui désirent en suivre les exercices sont priées d'envoyer leur nom à Mlle la Présidente Jeanne - Berthe Denis.

Les religieuses de l'Immaculée Conception accordent congé, l'après-midi du 22, afin de permettre aux institutrices en retraite, d'assister à la réunion. Et M. l'inspecteur Paquin accorde congé aux institutrices le 24 avril pour leur faciliter l'assistance à la retraite fermée. 30 m. - 13 et 20 av.

## UNE EXCELLENTE REVUE POUR LE DIOCESE

TEXTE DU TRAVAIL PRESENTE A LA JOURNEE APOSTOLIQUE DE ST-LIN, PAR MME ANTONIO ALLARD

Mlle la Présidente, M. le Président, Mgr le Curé, M. le chanoine, Mesdames et Messieurs.

Monseigneur Dugas m'a demandé de dire quelques mots en faveur de la bonne revue. Je vais vous parler du "Guide". Il fut d'abord un bulletin, maintenant c'est une revue. Permettez-moi de vous rappeler les raisons qui ont motivé la fondation de cette publication et sa transformation.

Le R. Père Perreault, directeur de la Maison Querbes, à Joliette, voulait faciliter la persévérance des retraitants de notre diocèse dans leurs résolutions et faire bénéficier la société de leurs bonnes dispositions.

La création d'un organisme s'imposait, un mode d'action devait être décidé. On fit appel aux connaissances et à l'expérience des dirigeants de mouvements spécialisés. Avec les Clercs de St-Viateur, ils décidèrent pour conjuguer le travail des retraitants et lui faire porter le plus de fruits, de recourir à la forme d'apostolat laïque adoptée par les mouvements spécialisés, encouragés et bénis par le Souverain Pontife.

Des ligues de retraitants seraient formées dans le diocèse, des équipes d'études organisées, des questions religieuses soumises à la considération de leurs membres, un bulletin orienterait ces études et les faciliterait, en apportant une documentation appropriée aux sujets discutés. Les retraitants bénéficieraient ainsi d'un complément de formation chrétienne et seraient en état d'exercer dans leur milieu, une bienveillante influence religieuse. Le recrutement des membres serait plus facile, et l'importance des ligues grandirait considérablement. Ainsi naîtrait et se développerait une oeuvre d'apostolat laïque efficace et nécessaire. Le "Guide" coopéra à l'édification de cette oeuvre.

Avec le concours et la bénédiction de Son Excellence Mgr J.-A. Papineau, la publication de ce bulletin commença à Joliette, en 1936, sous la direction du R. Père Perreault, directeur de la Maison Querbes, et de son distingué collaborateur, le R. Père René Piette, aumônier diocésain.

Durant quelques années, pour se conformer au désir du clergé, les fondateurs de cette publication durent l'adapter aux différentes formes de réunions paroissiales. Chaque année, ils choisissaient un sujet unique d'étude: c'était une question comme la sanctification du dimanche, l'éducation, l'organisation du travail chrétien. "Le Guide" publiait un exposé de la doctrine, quelques-uns des passages de l'Evangile se rapportant à la question débattue, l'opinion des Pères de l'Eglise, en la matière, et toute documentation de nature à faire mieux connaître et apprécier l'idéal chrétien.

En 1942, à la réunion du Conseil diocésain des Ligues de Retraitants, il fut décidé de faire du "Guide" une revue au service et à la défense des oeuvres sociales et religieuses de notre diocèse: L'U-

nion Catholique des Cultivateurs, les Caisses populaires, les Cercles des Fermières, les Coopératives.

Si vous voulez vous renseigner davantage sur ces oeuvres, mieux en connaître l'organisation et l'influence, lisez cette revue. Vous y trouverez nombre d'articles écrits par des collaborateurs de renom: M. le chanoine Wilfrid Caillé, directeur diocésain de l'Action catholique, M. le chanoine Lamarche, le R. Père René Piette, aumônier diocésain, le R. P. Lucien Ouellette, professeur d'Ecriture Sainte, le R. P. Gustave Lamarche, et le R. P. Lorenzo Gauthier, M. l'abbé Gérard Coderre, le Frère Lorrain, M. le notaire Ernest Forest, l'animateur et le soutien de cette revue, Mlle Marie Dupuis qui sait nous intéresser de plus en plus, de ses bons conseils.

Je n'en cite que quelques-uns; la liste est trop longue pour les nommer tous.

Cette lecture vous enrichira des fruits de leurs connaissances et de leur expérience. Vous réaliserez qu'il est de l'intérêt de chacun de nous d'encourager ces oeuvres.

De quoi demain sera-t-il fait? c'est le secret de Dieu. Quel que soit le sort qui nous est réservé, nous pourrions vaincre les difficultés ou les contourner seulement dans la mesure de nos connaissances. A nous de les accroître pour assurer notre sauvegarde.

Le "Guide" n'est pas seulement une revue, c'est une force, sachons l'utiliser. C'est la meilleure manière de remercier ses collaborateurs des sacrifices qu'ils s'imposent pour notre bien. Merci.

## Les Evêques anglais défendent leurs écoles

Plus d'un million de catholiques ont adressé récemment au gouvernement anglais une requête pressante en faveur de leurs écoles menacées. L'épiscopat, qui était déjà intervenu plusieurs fois, s'est réuni à Londres, le mois dernier et a publié une nouvelle déclaration signalant les injustices que contient la loi proposée bien que sa portée générale puisse être excellente. Voici un extrait de cette déclaration:

"Nous déplorons: 1) L'absence de toute reconnaissance explicite des droits des parents à l'égard de l'établissement et du maintien des écoles:

2) L'influence trop grande des représentants officiels de l'Etat dans le choix du genre d'école auquel devra être envoyé un enfant;

3) L'intolérable injustice des conditions financières proposées: elles mettraient le groupe catholique dans l'impossibilité de rencontrer les obligations que lui impose la loi.

"En toute franchise nous sommes convaincus qu'une reconnaissance pratique et officielle dans la loi de M. Butler de la souveraineté et de la liberté de conscience servirait le bien de la nation de façon permanente".

# La page du foyer

## Le Vendredi-Saint

DEVRAIT ETRE UN JOUR DE PRIERE, DE RECUEILLEMENT, DE PENITENCE

■ Appel de la Ligue du Dimanche

S'il est un jour qui doit être cher à tous les chrétiens, c'est bien le Vendredi-Saint, jour où Notre-Seigneur expira sur la croix pour sauver l'humanité.

Une telle journée ne devrait-elle pas se passer dans la prière et le recueillement? Il en est ainsi dans plusieurs pays. Au Canada, le Vendredi-Saint est jour chômé, mais combien travaillent, ouvrent leurs magasins, vaquent à leurs affaires comme si c'était un jour ordinaire. Combien surtout pensent peu au grand sacrifice qui s'accomplit ce jour-là il y a près de deux mille ans.

Les catholiques de cette province observent-ils l'anniversaire de la mort de leur Sauveur comme ils le doivent? Ils pourraient certainement y apporter plus de respect, de componction, de recueillement. Les circonstances nous paraissent propices pour faire un appel à tous nos coreligionnaires, voire à tous les chrétiens.

Puisse le 7 avril prochain, Vendredi-Saint, être vraiment dans cette province — et pourquoi pas dans tout le Canada? — un jour de prière, de recueillement, de pénitence! Que chacun, abandonnant ses affaires, pense au drame sanglant qui s'opéra sur le Calvaire, assiste pieusement aux offices religieux, se recueille, en particulier à l'heure où Notre-Seigneur expira, et prie le Dieu de toute miséricorde qu'Il veuille sur son auguste représentant, Notre Pontife bien-aimé, Pie XII, qu'Il protège nos valeureux soldats et accepte leurs sacrifices en réparation de nos offenses, qu'Il daigne enfin accorder au monde si éprouvé le bienfait d'une paix juste et durable.

Le Comité central de la Ligue du Dimanche: Juge Edouard Fabre Survever, président; Juge Alfred Prévost (Québec), vice-président; Colonel Henri DesRosiers (Montréal); Juge Roland Millar (Hull); Juge Henri Lemay (Sherbrooke); J.-A.-A. Dubuc, M.P. (Chicoutimi); J.-Alfred Bernier (Montréal); Juge Léon Lajoie (Trois-Rivières); Jacques Cartier, C.R., (Saint-Jean); Dr Jos. Lafortune (Joliette); R. P. Archambault, S.J., aumônier; Roland Germain, secrétaire.

(La Semaine Religieuse).

tant actuellement les hommes d'Eglise et les hommes d'Etat.

Ce jugement paraîtrait sévère au Canada. Mais qui pourrait le nier: que de chansons et de sketches radiophoniques, que de romans et de nouvelles, que de films et de pièces de théâtre se font chez nous les actifs pourvoyeurs du vice. Ils excitent les passions, ils

poussent à la concupiscence. Il est, par exemple, tel théâtre français qu'on laisse opérer le dimanche à Montréal, en violation de la loi et qui se fait une spécialité de servir à un public select de la vraie pourriture. Et n'est-ce pas au sortir d'un cinéma où ils avaient assisté à une scène de meurtre que deux jeunes gens, dont l'un au-dessous de 16 ans, viennent de se rendre coupable d'un assassinat?

Qu'on commence donc par faire disparaître les vraies causes de ces maux. De sources d'immoralité qu'on les change en sources d'honnêteté, de décence, de vertu. Et la transformation ne sera pas lente à s'accomplir.

(La Semaine Religieuse).

## LA DELINQUENCE JUVENILE ET LA RESPONSABILITE DES MERES

DECLARATION DE MGR SHEEN

On dit que l'autorité des parents est en baisse; j'en vois un symptôme décisif dans cette tendance des mères à s'embaucher sans nécessité dans les usines de guerre, au pire détriment des enfants qu'elles délaissent. A Los Angeles un enquêteur social a compté quarante-cinq enfants enfermés à clef dans les automobiles d'un parc de stationnement, alors que leurs mères étaient au travail dans les usines de guerre. Dans le bourg de Warren, entassés aux abords de la ville de Détroit, les enfants se relaient à l'école par demi-journées. Et ceux de l'après-midi, il est arrivé qu'on les a envoyés vagabonder par les rues, jusqu'à la nuit, pour que, dormant tard le matin, ils n'éveillent pas trop tôt leurs parents qui travaillent!

La source de ce mal n'est-elle pas à la maison même? Ceux qui parlent de garderies, de terrains de jeu améliorés, de couvre-feu, de lait de qualité meilleure, de salles de danse à multiplier, amoindrissent peut-être ces tristes conséquences,

mais ils laissent la vraie cause continuer son oeuvre. Tout enfant qui commet des délits représente des parents coupables. Toute jeunesse dévoyée évoque un foyer en désordre.

Que les mères qui travaillent pour la défense nationale et négligent leurs propres enfants, ne se flattent pas d'aider l'effort de guerre. On paie trop cher dans les usines de guerre quand quelques heures de moins chaque jour à souder des métaux et quelques heures de plus consacrées à établir un enfant dans la vertu profiteraient mille fois davantage à la nation. Ce n'est pas toujours le désir de hâter la victoire, d'obtenir au plus tôt la paix qui pousse les mères à travailler, c'est plus souvent l'appât de l'argent. Quelle sorte de paix préparons-nous si durant leur travail de la guerre les mères d'aujourd'hui sacrifient les mères de demain qui n'auront appris d'autre chose que le vice et le crime? Nos soldats du front ont acquis le droit de désirer de meilleures épouses à leur retour: sans quoi ils se battent pour rien. Le très grand enjeu de

# LE CAFÉ "SALADA"

"Ça, c'est du bon café!"

cette guerre c'est le foyer américain lui-même.

L'avenir de notre pays repose sur nos foyers. Ce n'est pas une banalité de le dire parce que si nos foyers ne sont pas convenables, les Etats-Unis seront un médiocre pays.

(La Semaine Religieuse).

## L'attaque des Soviétiques contre le Vatican

On connaît les efforts de Pie XII pour empêcher la guerre. On sait aussi avec quelle fermeté les derniers Papes se sont opposés aux mouvements totalitaires.

Ils ont vigoureusement dénoncé le nazisme et le communisme dressés contre la personne humaine. Et même quand le fascisme italien s'est écarté d'une politique saine, ils n'ont pas craint d'intervenir et de blâmer ses abus.

Aussi l'attaque récente des Soviétiques contre le Vatican, l'accusant de favoriser le totalitarisme a-t-elle soulevé une indignation générale. De nombreuses protestations se font entendre. Une des plus vigoureuses fut celle d'un prélat juste-

ment célèbre aux Etats-Unis pour ses écrits et ses discours, Mgr Fulton Sheen.

Les deux déclarations de Mgr Sheen fortement motivées méritent d'être largement répandues. L'Ecole Sociale Populaire vient de les publier dans sa collection de l'Oeuvre des Tracts en une brochure bilingue — texte anglais et traduction française — afin qu'elles puissent pénétrer dans tous les milieux. C'est servir la cause de l'Eglise et de son chef, la cause aussi de la vérité et de la justice, que de donner à cette brochure la plus large diffusion possible. Elle se vend 10 sous l'exemplaire, à l'Action paroissiale, 4239, rue de Bordeaux, Montréal. (O.T., No 297)

## Marchandises usagées

Eviers — Bains — Lavabos — Toilettes — Tuyaux — Machineries — Pompes — Briques usagées et neuves — Planches.

F. Ratelle

575, St-Viateur, Joliette  
Téléphone 475

## LES VRAIS REMEDES AU VICE

Les autorités en Angleterre et aux Etats-Unis, lit-on dans un récent article du *Sunday Visitor*, se préoccupent beaucoup actuellement de la délinquance juvénile, de la prostitution, des naissances illé-

gales, des maladies vénériennes, des unions libres, du divorce et de dénatalité. Mais tous ces maux pourraient être efficacement combattus si les grandes agences de publicité comme la radio, la presse, le cinéma entreprenaient de prêcher les vertus opposées. Hélas, ces agences cent fois plus puissantes que toutes les chaires de l'Amérique encouragent précisément les maux dont la croissance préoccupe

## Le corps mystique de Jésus-Christ

ENCYCLIQUE

DE SA SAINTETE LE PAPE PIE XII

PREMIERE PARTIE

### L'Eglise Corps Mystique du Christ (suite)

e) EN RAISON DE SA PLENITUDE

Le Christ doit encore être regardé comme Chef de l'Eglise du fait qu'exerçant d'une façon éminente, plénière et parfaite les fonctions surnaturelles, c'est à cette plénitude, que puise son Corps mystique. En effet — c'est une remarque faite par quelques Pères — comme la tête dans notre corps mortel a l'avantage de posséder tous les sens tandis que les autres parties de l'organisme ne jouissent que du toucher, ainsi tout ce qu'il y a dans la société chrétienne de vertus, de dons, de charismes, brille avec perfection dans son Chef le Christ. «Il a plu (à Dieu) de faire habiter en Lui toute la plénitude de l'être 78». Il est orné de tous les dons surnaturels qui accompagnent l'union hypostatique: car le Saint-Esprit habite en Lui avec une telle plénitude de grâces qu'on ne peut en concevoir de plus grande. Dieu Lui a donné «autorité sur toute chair 79»; et Il possède surabondamment «tous les trésors de la sagesse et de la science 80». Même la science qu'on appelle de vision a chez lui une telle perfection qu'elle surpasse absolument, tant par l'amplitude que par la clarté, la science de même genre de tous les saints du Ciel. Il est enfin Lui-même si rempli de grâce et de vérité que nous recevons tous de sa plénitude inépuisable 81.

f) EN RAISON DE SON INFLUENCE

Ces paroles du disciple que Jésus aimait particulièrement Nous amènent à développer une dernière raison qui démontre, et d'une manière spéciale, que le Christ Notre-Seigneur doit être déclaré Chef de son Corps mystique. Comme les nerfs partent de la tête pour se répandre dans tous les membres de notre corps et leur confèrent la faculté de sentir et de se mouvoir, ainsi notre Sauveur infuse à son Eglise sa vigueur et sa puissance qui font que les fidèles connaissent les réalités divines avec plus de clarté et les désirent avec plus d'ardeur. De Lui dérivent dans le Corps de l'Eglise toute lumière par laquelle Dieu illumine les croyants, et toute grâce qui les rend saints comme Lui-même est saint.

en éclairant

Le Christ donne la lumière à toute son Eglise: des passages presque innombrables des Saintes Ecritures et des saints Pères le prouvent. «Personne n'a jamais vu Dieu; c'est le Fils Unique, qui est dans le sein du Père, lui-même qui nous l'a fait connaître 82». Venant de la part de Dieu en qualité de maître 83, pour rendre témoignage à la vérité 84, Il fit briller sa lumière sur la primitive Eglise constituée par les Apôtres au point que le Prince des Apôtres s'écria: «Seigneur, à qui irions-nous? Vous avez les paroles de la vie éternelle 85»; du haut du Ciel Il assista si bien les Evangélistes que ceux-ci écrivirent comme des membres du Christ ce qu'ils avaient appris pour ainsi dire sous la dictée du Chef 86. Et aujourd'hui encore pour nous qui demeurons dans l'exil de cette terre, Il est l'auteur de la foi, comme Il en sera le consommateur dans la patrie 87. C'est Lui qui infuse dans les fidèles la

lumière de la foi: Lui qui enrichit divinement des dons surnaturels de science, d'intelligence et de sagesse ses Pasteurs et ses Docteurs, en premier lieu son Vicaire sur la terre, afin qu'ils conservent fidèlement le trésor de la foi, qu'ils le défendent énergiquement, qu'ils l'expliquent et le soutiennent avec piété et diligence: Lui enfin qui, bien qu'invisible, préside aux Conciles de l'Eglise et les guide par sa lumière 88.

En sanctifiant

Le Christ est l'auteur et l'artisan de la sainteté. Il ne peut y avoir aucun acte salutaire qui ne découle de Lui, comme de sa source surnaturelle. «Sans moi, dit-il, vous ne pouvez rien faire 89». Si à cause de nos péchés nous sommes touchés par le repentir et la pénitence, si nous nous tournons vers Dieu avec une crainte et une espérance filiales, c'est toujours grâce à Lui que nous le faisons. La grâce et la gloire proviennent de son inépuisable plénitude. Notre Sauveur gratifie sans cesse principalement les membres les plus éminents de son Corps mystique des dons de conseil, de force, de crainte et de piété, afin que tout le Corps croisse chaque jour de plus en plus en sainteté et en pureté de vie. Et quand les Sacrements de l'Eglise sont administrés extérieurement, c'est Lui qui en produit les effets dans les âmes 90. C'est encore Lui qui, nourrissant de sa propre chair et de son sang les hommes rachetés, apaise en eux les mouvements violents et troubles de l'âme: c'est Lui qui augmente la grâce et prépare les âmes et les corps à atteindre la gloire. Ces trésors de la bonté divine, il faut dire qu'Il les communique aux membres de son Corps mystique, non pas seulement parce que, hostie eucharistique sur la terre ou hostie glorifiée dans le Ciel, Il les sollicite de son Père Eternel en montrant ses plaies et en répandant ses prières, mais encore parce qu'Il choisit, détermine, distribue à chacun sa part de grâces «suivant la mesure du don du Christ 91». D'où il résulte que du divin Rédempteur comme de la source première «tout le corps, ajusté et coordonné par toutes les jointures de l'organisme, selon l'énergie proportionnée à chaque partie, opère sa croissance pour son édification dans la charité 92».

- 78. Col., I, 19.
- 79. Cf. Joann., XVII, 2.
- 80. Col., II, 3.
- 81. Cf. Joann., I, 14-16.
- 82. Cf. Joann., I, 18.
- 83. Cf. Joann., III, 2.
- 84. Cf. Joann., XVIII, 37.
- 85. Cf. Joann., VI, 68.
- 86. Cf. August., De cons. evang., I, 35, 54; Migne, P. L., XXXIV, 1070.
- 87. Cf. Hebr., XII, 2.
- 88. Cf. Cyr. Alex., Ep. 55 de Symb.; Migne, P. G., LXXVII, 293.
- 89. Cf. Joann., XV, 5.
- 90. Cf. S. Thom., III, q. 64, a. 3.
- 91. Eph., IV, 7.
- 92. Eph., IV, 16; e. Col., II, 19.



### CONCOURS

Combien de pierres dans un côté du dôme de LA BASILIQUE DE L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH DU MONT-ROYAL?

\$71 en prix

REMARQUES:

- 1er prix ..... \$25.00
- 2e prix ..... \$15.00
- 3e prix ..... \$10.00
- 4e prix ..... \$7.00
- 5e prix ..... \$5.00
- 6e prix ..... \$3.00
- 7e prix ..... \$2.00
- 8e prix ..... \$2.00
- 9e et 10e prix ..... \$1.00

- 1 — Adressez votre lettre à "Concours des jeunes", Oratoire Saint-Joseph, Montréal.
- 2 — Le fait d'avoir rempli CORRECTEMENT et LISIBLEMENT le coupon peut vous valoir 100 points: la réponse exacte au nombre de pierres vous vaut un autre 100 points.
- 3 — Vous recevrez une jolie petite basilique de l'Oratoire que vous POURREZ CONSTRUIRE VOS MEMES; nous vous dirons alors comment obtenir d'autres points.
- 4 — Ce concours se terminera le 1er mai.
- 5 — Pour envoyer le montant de l'abonnement, servez-vous d'un bon de poste ou encore faites enregistrer votre lettre.

CONDITIONS DU CONCOURS: Remplir CORRECTEMENT et LISIBLEMENT le coupon suivant:

REPLIR ET POSTER CE COUPON

CONCOURS DES JEUNES, Oratoire Saint-Joseph, Montréal,

Désirant prendre part au concours des jeunes,

PREMIEREMENT: J'ai calculé d'après le dessin, ci-dessus le nombre de pierres d'un côté du dôme de la basilique et voici ma réponse

DEUXIEMEMENT: Je vous envoie un bon de poste de \$1.00 payé par un nouvel abonné à votre revue que j'ai sollicité et dont voici le nom et l'adresse:

NOM .....

ADRESSE .....

Voici mon nom et mon adresse:

NOM .....

ADRESSE .....

## Comment Traiter L'Enfant

mentieuses calmantes... STIMULE la poitrine et le dos, comme un cataplasme ou emplâtre réchauffant... commence immédiatement à soulager les souffrances! Les résultats enchantent même les amis de longue date du VapoRub.

Pour obtenir tous les effets salutaires du "massage VapoRub", frictionnez pendant 3 minutes, avec du VapoRub, l'IMPORTEANTE REGION COSTALE DU DOS ainsi que la gorge et la poitrine; mettez-en une couche épaisse sur la poitrine, et recouvrez d'un linge chaud. SOYEZ SÛR d'employer le véritable VICKS VAPORUB, qui a fait ses preuves.

## Du sens pratique... Maintenant et après la guerre

ON ENTEND beaucoup parler, en ce moment, de projets pour l'après-guerre. Certaines des idées émises semblent pratiques et pleines de bon sens; d'autres sont de "pures chimères".

Mais, tandis que, littéralement, des centaines d'organismes publics et privés échafaudent de vastes projets pour l'après-guerre, il y a un certain nombre de choses dont les gens de bons sens sont convaincus.

Ces gens savent que ce qui importe avant tout, c'est de gagner la guerre, et que rien ne doit entraver notre effort intégral pour atteindre ce seul et unique but.

Ils savent que la situation économique est sujette à des fluctuations; que l'avenir, comme le passé, amènera des périodes de prospérité et de dépression, et que, lorsque viendront les jours sombres, beaucoup de gens auront à lutter contre des difficultés matérielles.

Ils savent qu'ils avancent en âge comme tous leurs semblables; que la vie de tout individu est faite d'incertitude, et qu'en vertu de lois naturelles immuables, les chefs de famille continueront à passer dans l'autre monde.

Sachant cela, quelque 30 millions de personnes assurées à la Metropolitan, au Canada et aux États-Unis, prennent des mesures précises pour se protéger contre les incertitudes de l'existence, au moyen de quelque 29 milliards de dollars d'assurances sur la vie.

Outre qu'il assure une ancre de salut aux intéressés et à leur famille, l'esprit d'économie que montrent ces détenteurs de polices ne peut manquer d'exercer une influence stabilisatrice sur la période d'après-guerre.

C'est là du sens pratique de premier ordre pour l'après-guerre.

### FAITS SAILLANTS DES OPÉRATIONS DE 1943, AU CANADA

Ces faits saillants des affaires effectuées par la Compagnie, dans le Dominion, au cours de 1943, intéresseront tout particulièrement les détenteurs de polices auprès de la Metropolitan et leurs bénéficiaires.

#### Placements au Canada:

Obligations du Gouvernement du Canada	\$172,233,733.01
Obligations des provinces et des villes	89,749,717.58
Tous autres placements	97,136,407.96
<b>Total</b>	<b>\$359,119,858.55</b>

Sont compris dans les chiffres indiqués ci-dessus les placements au montant de \$112,500,000 faits sous forme d'Emprunt de la Victoire et d'Emprunt de Guerre.

Paiements faits aux détenteurs de polices canadiens et à leurs bénéficiaires, au cours de 1943: \$27,367,504.28.

Le total des déboursés de la Metropolitan, au Canada, depuis qu'elle y a commencé ses opérations, en 1872, plus les capitaux qu'elle a de placés au pays, dépasse d'au delà de \$222,000,000 le total de ses primes recouvrées auprès des Canadiens.

#### Assurances-Vie en cours, au Canada, à la fin de 1943:

Ordinaire	\$869,942,347
Industrielle	544,454,005
Groupe	141,615,017
<b>Total</b>	<b>\$1,556,011,369</b>

Nombre de polices en cours, au Canada, à la fin de 1943: 2,885,905.

Assurances-Vie émises, au Canada, au cours de 1943, et dont les primes ont été payées: \$176,849,896.

### ÉTAT DE LA SITUATION POUR 1943

#### ENGAGEMENTS ENVERS LES DÉTENTEURS DE POLICES, LES BÉNÉFICIAIRES, ET AUTRES

<b>Réserves statutaires des polices</b>	\$5,537,595,431.67
Ce montant, ajouté aux primes qui seront payées, est exigé pour assurer le règlement futur de tous les bénéfices prévus dans les polices.	
<b>Fonds appartenant aux détenteurs de polices</b>	255,604,009.54
Produits d'assurances et dividendes laissés entre les mains de la Compagnie pour produire intérêt, et qui seront payés dans les années à venir.	
<b>Réserve pour dividendes attribués aux détenteurs de polices</b>	105,674,814.00
Sera payée en 1944 aux détenteurs de polices qui y ont droit.	
<b>Autres obligations découlant des polices</b>	52,027,949.91
Sinistres en cours de règlement; sinistres non encore déclarés mais attendus; primes payées d'avance, etc.	
<b>Impôts échus ou à échoir</b>	20,523,324.00
Y compris le montant estimatif des impôts payables en 1944 sur les opérations de 1943.	
<b>Réserves concernant les placements</b>	62,347,000.00
Pour parer aux pertes ou aux fluctuations éventuelles.	
<b>Diverses obligations</b>	23,495,304.45
<b>OBLIGATIONS TOTALES</b>	<b>\$6,057,267,833.57</b>

#### ACTIF ASSURANT L'EXÉCUTION DES ENGAGEMENTS

<b>Valeurs gouvernementales fédérales</b>	\$2,353,375,600.15
Gouvernement des États-Unis	\$2,181,141,867.14
Gouvernement du Canada	172,233,733.01
<b>Autres valeurs</b>	2,028,916,055.62
Municipalités et États particuliers des États-Unis	48,213,934.88
Provinces et municipalités du Canada	89,749,717.58
Chemins de fer	547,354,089.75
Services publics	829,416,829.35
Industries et divers	514,181,484.06
<b>Actions</b>	87,370,538.01
Toutes privilégiées ou garanties, sauf \$680,138.00.	
<b>Premières hypothèques sur immeubles</b>	924,476,078.57
Fermes	87,981,134.22
Autres propriétés	836,494,944.35
<b>Prêts aux assurés</b>	408,746,108.58
Garantis par les polices.	
<b>Immeubles</b>	366,977,963.12
Y compris \$59,821,102.96 d'immeubles sous contrat de vente, et \$143,580,643.06 de projets de construction et d'immeubles réservés aux besoins de la Compagnie.	
<b>En caisse</b>	135,436,989.06
<b>Autre actif</b>	158,504,218.48
Primes échues et différées, intérêt et loyers échus et courus, etc.	
<b>TOTAL DE L'ACTIF ASSURANT L'EXÉCUTION DES ENGAGEMENTS</b>	<b>\$6,463,803,551.59</b>

L'actif dépasse de \$406,535,718.02 les engagements. Cette marge de sécurité est répartie ainsi qu'il suit:

Fonds de surplus spécial	\$ 14,525,000.00
Fonds non attribués (surplus)	392,010,718.02

Ces fonds, qui représentent environ 7% des engagements de la Compagnie, constituent une sorte de "tampon" contre les contingences défavorables dues à la guerre et à d'autres causes.

N. B. — Parmi les valeurs actives ci-dessus se trouvent \$304,333,580.62 que la Compagnie a déposés auprès de divers fonctionnaires publics en exécution des prescriptions de la Loi ou des règlements de contrôle. Les affaires traitées au Canada et figurant dans ce rapport sont indiquées sur la base du pair du change.

#### Points saillants de l'exercice 1943

Assurances-Vie en cours à la fin de 1943	\$29,180,396,994.00
Assurances-Vie émises au cours de 1943 et dont les primes ont été payées	2,305,262,410.00
Montant payé aux détenteurs de polices en 1943	554,873,243.55

## Metropolitan Life Insurance Company

(COMPAGNIE À FORME MUTUELLE)

SIÈGE SOCIAL: NEW-YORK

FREDERICK H. ECKER,  
Président du Conseil

DIRECTION GÉNÉRALE AU CANADA: OTTAWA

EDWIN C. McDONALD, Vice-Président Administrateur

LEROY A. LINCOLN,  
Président

METROPOLITAN LIFE INSURANCE CO.  
Direction Générale au Canada: Ottawa

Messieurs,

Veillez bien m'envoyer un exemplaire du rapport annuel aux détenteurs de polices, intitulé: "À l'Oeuvre pour la Victoire et en vue de la Paix".

Nom.....

Numéro et rue.....

Localité..... Province.....

## Le rôle du gérant municipal

SES POUVOIRS ET SES DEVOIRS, PAR G.-E. MARQUIS

(Publié par la Chambre de Comm. Jr avec l'autorisation de l'auteur)

### TEMOIGNAGES

Nous reproduisons ci-après un certain nombre de témoignages de gérants de villes qui ont fait leur marque chez nous, et dont l'expérience vaut infiniment mieux que toutes les objections qui se font entendre chez les adversaires de la gérance municipale:

#### GRAND'MÈRE

Un ancien gérant de la ville de Grand'Mère, M. Henri Ortiz, ingénieur civil, dans une conférence qu'il prononçait le 14 mars 1922 à l'hôtel de ville de Québec, devant les membres de l'association des ingénieurs, déclarait entre autres choses, ce qui suit:

La charte de Grand'Mère, adoptée par la Législature, est pratiquement conforme à la charte standard des administrations municipales par gérant. Les grandes lignes du nouveau système sont: la

corporation municipale est représentée et ses affaires sont administrées par son conseil et un gérant. Le peuple élit le conseil, et celui-ci, de concert avec la Laurentide Co. choisit le gérant. Comme c'est la compagnie qui paye le salaire du gérant il n'est que juste qu'elle ait son mot à dire dans son choix. D'ailleurs, ceci a pour effet de choisir un homme compétent, à un salaire convenable.

Le maire est élu pour quatre ans à la majorité des électeurs ayant voté.

Les échevins, au nombre de quatre au lieu de huit comme dans l'ancien système échevinal, sont aussi élus pour quatre ans, un par quartier, par la majorité des électeurs du quartier ayant voté. A compter de la première élection, les autres élections ont lieu tous les quatre ans pour le maire et tous les deux ans pour les échevins.

Les fonctions du gérant consistent à administrer les affaires de la corporation et à en être l'officier exécutif. Il est responsable au maire et au conseil et, sous leur contrôle, surveille et dirige toutes les affaires, services et travaux. Tous les fonctionnaires et employés de la ville, sauf le secrétaire du conseil, sont nommés par le gérant et peuvent être destitués par lui en tout temps.

Imitant l'exemple donné par la grande majorité des villes qui avaient adopté le système de gouvernement par conseiller, le conseil de Grand'Mère nomma le 28 février 1920, comme premier gérant, un ingénieur civil.

Les réformes accomplies depuis la date susdite, tant dans l'administration des départements que dans le personnel du corps législatif, sont nombreuses. Parmi les plus importantes, citons:

1 — Réduction donnée par la grande majorité des échevins de huit à quatre, élus pour quatre ans au lieu de deux, ce qui permet la continuité des mesures et évite les nombreux changements de politique du système échevinal.

2 — Installation d'un système

de comptabilité uniforme et moderne, à base de revenus et dépenses et non de recettes et déboursés.

3 — Préparation d'un budget annuel détaillé, un mois avant le commencement de l'année fiscale, donnant sous une forme claire et précise la provenance et la destination des revenus de la cité. Publication du budget détaillé dans les journaux, afin de rendre accessible à la masse du peuple et de permettre aux citoyens de discuter en connaissance de cause avec les échevins, leurs représentants, l'opportunité de telle amélioration, la nécessité de telle dépense.

4 — Rapports journaliers par chaque chef de département fait au gérant et montrant la distribution du temps et la nature du travail de chaque employé.

5 — Rapport mensuel du gérant présenté au conseil dans les quinze jours suivant la fin du mois et publication du rapport dans les journaux. Ce rapport contient, outre les commentaires généraux sur chaque département, les états financiers suivants:

a — Sommaire des comptes courants (revenus et dépenses, recettes et déboursés);

b — Etat détaillé des revenus et dépenses;

c — Etat détaillé des recettes et déboursés;

d — Etat des dépenses au compte capital.

e — Balance de vérification;

f — Appropriations (montants dépensés et balance à dépenser).

Tous ces divers états financiers indiquent non seulement les opérations financières du mois écoulé, mais aussi le total à date pour chaque item, à partir du commencement de l'année fiscale.

6 — Opération par les employés municipaux des services de l'abattoir et du ramonage des cheminées, au lieu de les donner à l'entreprise comme sous l'ancien régime.

7 — Réorganisation du système électrique municipal sur une base d'affaires et installation d'une comptabilité moderne dans ce département.

8 — Construction d'un système d'aqueduc des plus modernes, donnant une protection efficace en cas d'incendie. Sous l'ancien régime, la pression aux bornes-fontaines variait de 10 à 60 livres par pouce carré; aujourd'hui elle varie de 85 à 175 livres.

9 — Réorganisation du département de l'aqueduc sur une base d'affaires, de manière que les revenus égalent les dépenses.

(à suivre)

LISEZ L'ACTION POPULAIRE le journal des familles.

### HEURES DE BUREAU

De 11 à 12 h. a.m. — de 3 à 5 h. p.m. et 7 à 8 h.

Absent le jeudi

Dr EDMOND PIETTE

Chirurgien de l'hôpital St-Eusèbe — Joliette

35, ST-CHARLES BORROMÉE NORD

Tél.: 369

# Attention!!!

NE RISQUEZ PAS D'ÊTRE DESAPPOINTE AVEC VOS

## TEINTURES et NETTOYAGES

DU PRINTEMPS

Adressez-vous maintenant chez

### Albert Mailhot

NETTOYEUR — TEINTURIER

102, Lajoie Nord, Tél.: 504  
**JOLIETTE**

Mes 16 années d'expérience sont une preuve de garantie et de satisfaction.

## TERRE A VENDRE A LANORAIE

POUR LA CULTURE DU TABAC A CIGARETTES

Sol reconnu le plus approprié pour ce genre de culture  
84 arpents dont 70 actuellement en état d'être cultivés —  
Bâtisses et outillage complets et en parfait ordre.

S'adresser à

### Alfred Beauchamp

LANORAIE,

Co. BERTHIER

## ST-ESPRIT

Le 20 mars, St-Esprit organisait son cercle de fermières sur le plan diocésain. Le conseil suivant fut élu. Présidente: Mme Hermas Perreault; vice-présidente: Mme Aurald Bertrand; secrétaire-trésorière: Mme Gérard Wolfe; conseillères: Mmes Omer Perreault, Augustin Grégoire et Elie Majeau; bibliothécaire-lectrice: Mlle Jeanne Lamarche. L'aumônier est M. l'abbé M. Payette, curé de la paroisse. Le cercle débute avec un grand nombre de fermières, toutes bien résolues à "sourire, travailler et prier" ensemble afin de faire "Toujours mieux!"

Mme G. Wolfe, sec.-trés.

## MASCOUCHE

(De notre correspondant)

NAISSANCES — Le 15 mars a été baptisé J.-Gérard-Guy, fils de M. et Mme Gérard Bélanger (Georgette St-André). Parrain et marraine: M. et Mme Joseph St-André (Alida Barbier). Porteuse:

## ST-Esprit

Mme René Bélanger (Brigitte St-André).  
— Le 19 mars, à l'hôpital de la Miséricorde de Montréal, a été baptisé J. - Roland-Jean-Claude, fils de M. et Mme Hermyle Nantel (Yvette Dufresne). Parrain et marraine: M. et Mme Onésime Simpson (Réjeanne Nantel).

\* RETRAITE — Le R. P. Paul-M. Farley, c.s.v., ass.-prov., a prêché une retraite aux dames et aux demoiselles de notre paroisse.  
\* MARIAGES — A l'horizon... pas de mariages... y aurait-il rationnement là aussi?

## STE-JULIENNE

(De notre correspondant)

DECES DESJARDINS — Le 22 mars, à l'âge de 82 ans, est décédé après plusieurs mois de maladie, M. Damase Desjardins, époux de feu Louisa Dubeau. Le défunt fut exposé chez son fils Raoul. Les funérailles eurent lieu vendredi le 24 au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis. Le service fut chanté par M. le curé A. Allary assisté de MM. les ab-

bés Médéric Payette et Olier Bé-rard. Agissaient comme porteurs: MM. Edmond Bertrand, Clément St-Jean, Henry Wolfe, Joseph Beauséjour, Stanislas Ricard et Omer Dupuis. Le défunt laisse deux fils: Raoul et Mathias; une bru: Mme Raoul Desjardins (Mizilla Blais) et une cousine: Mlle Cordélia Laberge.

Sincères sympathies.  
\* Mlle Cécile Beaudry, g. m., à l'hôpital de la Miséricorde, en visite chez ses parents.  
\* M. le curé Piette et son vicaire, M. l'abbé Marsolais, de Crabtree, au presbytère la semaine dernière.

## Population indienne du Canada

Selon un rapport du ministre des Ressources naturelles M. Crerar, il y a au pays 118.378 Indiens répartis comme suit dans les différentes provinces: en Alberta, 12.163; en Colombie canadienne, 24.276; au Manitoba, 14.361; dans le Nouveau-Brunswick, 1.922; en Nouvelle-Ecosse, 2.165; en Ontario, 30.146; dans la province de Québec, 14.578; en Saskatchewan, 13.020; dans les Territoires du Nord-Ouest, 3.724, et 1.650 au Yukon. Le service des relations indiennes garde \$15.692.988 en dépôt, pour le bénéfice de ces Indiens.

## Pour le dîner de Pâques

Cette année, à Pâques, il n'y aura pas de déploiements d'atrayantes toilettes nouvelles et pas non plus de grands festins. Le temps semblerait mal choisi et les deux seraient vus d'un mauvais oeil. Naturellement, cela n'empêchera pas la femme canadienne d'être élégante dans son costume printanier, et le dîner de Pâques de différer de celui des autres jours.

Les mets, tout en étant des mets quotidiens, peuvent être choisis pour s'allier aux couleurs pascales, or et mauve. Servis dans la vaisselle des grands jours, ils auront un air de fête. Voici un menu simple mais coloré, suggéré par la Section des Consommateurs, du ministère fédéral de l'Agriculture.

Jus de tomates.  
Fricassée de poulet.  
Pommes de terre en riz.  
Chou cinq minutes avec Sauce Hollandaise.  
Salade aux carottes en gelée.  
Carrés de gâteau éponge avec Sauce aux raisins.  
Café.

Du poulet à la mode de la Virginie ou du filet de porc farci sont deux autres mets principaux, excellents.

### FRICASSEE DE POULET

- 1 poulet de 5 à 6 livres,
- 1/2 tasse de lait,
- 1/2 tasse de farine,
- 2 c. à thé de sel,
- 1/4 de c. à thé de poivre,
- 1/4 de tasse de gras doux,
- 1/4 de tasse d'oignon haché ou
- 1/2 c. à thé de sel d'oignon,
- 1/2 tasse d'eau.

Couper le poulet en portions individuelles. Tremper chaque morceau dans le lait, puis rouler dans le mélange de farine, sel et poivre. Faire brunir dans le gras, dans une poêle épaisse, puis disposer dans une casserole. Faire revenir l'oignon dans le gras. Incorporer ce qui reste de farine. Ajouter le reste du lait et l'eau et brasser jusqu'à ce que le mélange épaississe. Verser sur le poulet. Couvrir et faire cuire dans un four modéré, pendant environ une heure et demie à 2 heures. Six portions.

Note. — On peut utiliser de l'eau à la place du lait si on le désire.

### POULET A LA MODE DE LA VIRGINIE

- 1 Poulet de 4 à 5 livres,
- 6 tranches minces de jambon fumé, non cuit,
- Clous de girofle entiers,
- 1 c. à table de farine,
- 4 c. à table de cassonade,
- 1/2 tasse d'eau chaude.

Couper le poulet en portions individuelles; désosser. Envelopper chaque portion dans une tranche de jambon, attacher solidement avec des cure-dents ou des hâtelets. Mettre 4 clous de girofle dans chaque rouleau, puis disposer dans un plat graissé, allant au four. Saupoudrer avec la farine mélangée à la cassonade puis ajouter l'eau. Faire cuire dans un four modéré

**Modiste expérimentée**  
pour  
ROBES, MANTEAUX, COSTUMES  
Réparation générale — Ouvrage garanti  
MME  
**Hubert Coderre**  
ST-JACQUES (Montcalm)

## Terre à vendre ou à échanger

A vendre, ou à échanger pour propriété, une terre bien bâtie, eau, électricité, chambre de bain dans la maison; grand poulailler et autres dépendances. 80 arpents arables et 37 arpents en bois sur la rivière l'Assomption, à Joliette. S'adresser à 200 rue STE-ANNE, Joliette. 23m. 4 f. p.

## Homme demandé

Pour cultiver du tabac jaune, on demande un homme marié ou non. Très bonnes conditions et avec pension ou logis. S'adresser à REMI MASSE, fils, St-Thomas. 23 m. 2 f. p.

## Propriété à vendre

En face de l'église. Maison en brique, 14 appartements, avec emplacement de un arpent. Dépendances et garage. S'adresser à M. HECTOR ALLARD, St-Alexis (Montcalm). 16m. 4 f. p.

## COUTURE POUR DAMES ET ENFANTS

Pour votre couture et vos réparations de robes et manteaux, adressez-vous à

**Mlle H. Caron**  
784, MANSEAU, JOLIETTE  
Spécialité:  
Ouvrage de fantaisie pour bébé, rideaux, etc.

(350 degrés) pendant 1 heure, arrosant toutes les 10 minutes. Servir avec une garniture de tranches de pommes glacées. Six portions.

## FILET DE PORC FARCI

Coucher un filet de porc à plat sur une planche; à l'aide d'un couteau bien tranchant le fendre au centre, sans toutefois le couper d'un travers à l'autre. Ouvrir ces deux parties et les fendre à leur tour dans le centre. Continuer ainsi jusqu'à ce que le filet soit large et plat. Recouvrir d'une farce bien assaisonnée. Rouler comme un rouleau à la gelée et attacher ou retenir ensemble à l'aide de hâtelets. Faire cuire dans un four modéré (350 degrés) jusqu'à ce qu'il soit tendre, environ 1 heure. Deux filets d'environ trois-quarts de livre chacun suffiront pour six portions.

## ST-LIN DES LAURENTIDES

(De notre correspondant)

BAPTEME — Le 26 mars, Joseph - Henri - Réal, fils de Lionel Boivin et de Alice Soucy. Parrain: Moïse Soucy et la marraine: Julia Martin, son épouse, grands-parents de l'enfant.

\* SEPULTURES — Le 20 mars, Marie-Louise Brien, veuve de Arthur Latendresse, décédée subitement à l'âge de 70 ans et 7 mois, le 20 mars. Le service a été chanté.

— Le 25, M. Charles Paquin, cultivateur, époux de Hélène Clément, décédé le 21 mars, à l'âge de 76 ans. Le service a été chanté par son fils, M. l'abbé Ernest Paquin, curé de Terrebonne, Minnesota. Il laisse 8 enfants vivants. Un grand nombre de parents et d'amis assistaient aux funérailles.

— Mardi, le 14 mars, décédait à St-Lin des Laurentides, à l'âge de 66 ans et 7 mois, après plusieurs semaines de maladie soufferte avec un grand esprit de foi, Mme Fabien Rivest (Augustine Rocheleau).

Ses obsèques eurent lieu le 17 mars au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.  
La levée du corps fut faite par Mgr E. Dugas, curé, et le service chanté par M. l'abbé J.-A. Laporte, vicaire, assisté de MM. les abbés C. Clément et A. Forest.

Agissaient comme porteurs: MM. Olivier Moreau, maire, Avila Beaudoin, John Monahan, Thomas Beaudoin, Wilfrid Lauzon et Théodore Paquin.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, trois garçons: Hervé de Montréal; Ernest et Anthime, de Joliette; deux filles: Mme Victor Renaud (Eveline), Mme Armand Beaudoin (Gabrielle); ses gendres: MM. V. Renaud et A. Blondin; seize petits-enfants lui survivent ainsi qu'un frère: M. Damase Rocheleau, de Joliette et une soeur, Mme Danseur, de Montréal.  
Nos sincères sympathies.

**A vendre**  
Cheval de 7 ans, aussi voitures d'été et hiver avec harnais. S'adresser à A.-L. DUBE, St-Jacques de Montcalm. Tél.: 21. 23 m. 2 f. p.

**Terre à vendre**  
A ST-AMBROISE  
Belle terre de 65 arpents, située à 15 arpents du village, maison et dépendance en bon ordre.  
Aussi maison, dans le village de St-Ambroise avec emplacement. — S'adresser à Philias Robert, St-Ambroise, (Joliette). 9 m. 5 f. p.

**A vendre**  
Maison résidentielle avec dépendances, située sur le bord de l'eau à 1 mille du village. — S'adresser à Emilien RIOPEL, Epiphanie (L'Assomption). Tél. 19 s. 14 9 m. 4 f. p.

**Papier de construction**  
Bardeaux d'asphalte — Toitures en rouleaux. — Lambris saturés. — Wall Board — Donnacona — Laver Board.

**F. Ratelle**  
575, St-Viateur, Joliette  
Téléphone 475

**Avis aux cultivateurs**  
M. Alphonse DUPUIS, de St-Jacques de Montcalm, met à la disposition des cultivateurs de la région, son cheval canadien (Flandin), enregistré et classé A. — Pas responsable des accidents. 9 m. 4 f. p.

**Journal l'Action Catholique**  
Pour abonnement à l'Action Catholique de Québec, s'adresser au représentant M. R. GILBERT, à 106, rue St-Thomas, tél.: 984 - w, Joliette. — Bureau à 431, rue Notre-Dame. 9 m. c.

**Charbon à vendre**  
Charbon "Chestnut Américain" spécialement pour éleveuses à poulets. — S'adresser à Emilien Lafortune, 175 rue Ste-Angélique sud. 9 m. 4 f. c.

**SPIRELLA**  
Une marque qui donne toujours satisfaction  
CORSETIERE D'EXPERIENCE  
**Louise Lachapelle**  
427, RUE ST-VIAEUR, JOLIETTE

**Restaurant demandé**  
On demande à acheter un restaurant. — S'adresser à nos bureaux. 9 m. 4 f. c.

**Demande**  
Homme ou femme pour bon territoire Rawleigh. Doit se contenter de bons revenus au début. Ecrire Rawleigh, Dépt. 512-101-c., Montréal.

**Moteurs à vendre**  
Moteurs neufs, de 1-4 — 1-3 — 1-2 force, à vendre chez AZELLUS ARCHAMBAULT, St-Lin (L'Assomption), Tél. 47w. 2 mars 8 f. p.

**AVIS AUX CULTIVATEURS**  
Si vous avez besoin d'engrais chimique, achetez au plus tôt. — Pour plus amples renseignements, vous voudrez bien passer à nos bureaux, et nous vous ferons connaître les changements dans les différentes analyses ainsi que les prix.  
**LS DESROCHERS & FILS**  
537, Notre-Dame, Joliette  
"Si c'est de la ferronnerie, nous l'avons"

Pompes automatiques — Accessoires de plantations de tabac jaune — Peintures et vernis "Mont-Royal"  
**F. Ratelle**  
FERBLANTIER — PLOMBIER  
575, St-Viateur, Joliette  
Téléphone 475

**Huile de Charme No 40**  
PARFUM PUR D'ORIENT. — Exquis, mystérieux, durable. Développe un attrait irrésistible, puissant et troublant. Charme votre amour. Bouteille 1 dr. \$1.00, par malle, port payé. (Gros échantillon 25c) Emballage discret, garanti. — Commandez à: PARFUMERIE IDEALE, Enrg., Casier 1352, Québec, P. Q. 10 fév. c.

# Ouvrières demandées

Femmes de 18 à 45 ans

- BONS SALAIRES,
  - EXCELLENTES CONDITIONS DE TRAVAIL
- avec des milliers de compagnes satisfaites.

## TRANSPORT GRATUIT

Celles qui désirent habiter aux résidences bénéficient de salles de récréation, facilités de buanderie, cinéma. Prix modiques.

## Bons repas à l'usine à taux raisonnables

Se présenter au Bureau du **Service Sélectif National** le plus rapproché Réf. BR. 424

Annonce approuvée par le Service Sélectif

## Automobilistes attention!

Vous trouverez à bon compte, chez LEO RONDEAU, garagiste à Lanoraie, toutes les parties d'autos usagées (General Motor) et différentes autres marques d'automobiles usagées. Une visite est sollicitée. S'adresser à Marie-Jean Rondeau, Lanoraie, P. Q. 20 janv. j.n.o.p.

## Maison à vendre

Maison en brique avec commodités: chambre de bain, eau courante, électricité etc., etc. En plus boutique de forgeron et environ 1-2 arpent de terre attenant à cette même maison située au village, près de l'école paroissiale. S'adresser à M. Albert Mallette, St-Esprit (Montcalm).

## Ah! les beaux poussins

N'achetez que des poussins de haute qualité et cela vous paiera. Nos poussins possèdent toutes les garanties. Provenance R.O.P. Plymouth Roch barrée. Demandez nos prix. — COUVOIR COOPERATIF DE ST-BARTHELEMY (Berthier). 23 d. j.n.o.



Permanents de tous genres avec ou sans machine  
■ ONDULATIONS ■  
Coupe de cheveux — Traitement à l'huile  
**A.-M. Poirier**  
60 sud, Pl. Bourget, Tél. 61

**AVIS AUX CONSTRUCTEURS**  
Si vous construisez ou modernisez vos bâtisses, consultez la Maison LS DESROCHERS & FILS, qui a toujours en entrepôt le plus grand assortiment de matériaux de construction. — Agents pour les produits Canadian Johns-Manville Co.: tel que que bardeaux d'amiante, Cedar-grain, planches murales (Ten-Test), Insul-Board, Wallboard, Flex-Board, Insul-Brick, Sheetrock, Laine isolante, brique, ciment, etc.  
**LS DESROCHERS & FILS**  
537, Notre-Dame, Joliette  
"Si c'est de la ferronnerie, nous l'avons"  
Vendeurs autorisés pour les Peintures et Vernis C-I-L.

NOUVELLE ADRESSE  
**Ant. Fortin, D.C.**  
CHIROPATICIEN  
Diplômé de Palmer  
60, Sud, Place Bourget, JOLIETTE  
(voisin du magasin United)

Pour remplir vos formules d'  
**IMPOT sur le REVENU**  
(PERSONNEL OU INDUSTRIEL)  
Voir  
**Bruno ST-GEORGES, B.A., C.C.S.**  
MEMBRE DE LA "GENERAL ACCOUNTANT ASS".  
Comptable public  
Tél. 1061-J — 838, rue NOTRE-DAME, JOLIETTE  
Vérification — Audition — Comptabilité générale

**100 HOMMES**  
demandés pour travail dans moulin à scie.  
S'ADRESSER AU BUREAU DU  
**SERVICE SELECTIF**  
— à —  
**JOLIETTE**

PASTILLES  
**SMITH BROS.**  
CONTRE LA TOUX  
**NOIRES ou au MENTHOL 10**

## ST-AMBROISE DE KILDARE

(De notre correspondant)

**HONNEUR AU MERITE** — M. le professeur Rosaire Rochon, instituteur à l'école du village, vient de recevoir du Département de l'Instruction publique, par l'entremise de M. l'inspecteur J. A. Ricard, une prime de \$20.00 pour succès dans l'enseignement. — Félicitations.

\* **LE 4ème CARNET** — Cette semaine, les paroissiens se sont présentés pour réclamer leur 4ème carnet de rationnement. Cette distribution eut lieu à la salle paroissiale; merci aux aides bénévoles qui ont charitablement accepté ce labeur.

\* **DIVERS** — M. l'abbé Gabriel Amireault, professeur au Séminaire de Joliette, vient aider pour le ministère.

— M. et Mme J. Barnabé chez M. Parfait Perreault.

— M. Patrick Perreault, de Joliette, chez ses parents de St-Ambroise.

\* **MUTATIONS** — M. Pierre Robert s'est porté acquéreur de la maison de feu Mme A. Simard.

— M. Joseph Courchesne a vendu une maison et boutique à M. Léo Chevalier.

\* **VISITE PASTORALE** — Le 29 mai prochain, Son Exc. Mgr J.-A. Papineau, évêque de Joliette, viendra rendre visite à notre paroisse et profitera de la circonstance pour administrer la confirmation à plusieurs garçons et fillettes.

## Cours de sexage des poussins

L'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière peut se glorifier d'avoir été la première institution canadienne à donner des cours de sexage des poussins d'un jour. La collaboration du ministère provincial de l'Agriculture, du ministère fédéral du travail et du service de l'Aide à la Jeunesse a permis d'apporter cette nouvelle contribution à la science avicole en cette province.

Les cours ont duré 4 semaines et une vingtaine de représentants de couvoirs coopératifs en ont bénéficié. Tous se sont qualifiés pour garantir aux acheteurs le pourcentage désiré par le commerce des poussins sexés d'un jour. On avait organisé ces cours théoriques et pratiques dans le but de doter quelques-uns de nos couvoirs d'experts sexeurs et permettre à ces organisations de satisfaire une clientèle de plus en plus nombreuse qui demande des poulettes ou des coquets d'un jour.

Les professeurs étaient MM. les agronomes P.-E. Bernier, de l'école de Ste-Anne; G. Vincent et J.-R. Brassard, tous deux récemment spécialisés à une école américaine de sexage. Au lendemain de ces cours, on peut dire que l'atmosphère mystérieuse dont on a longtemps entouré cette science s'est éclaircie et que sa technique est maintenant à la portée d'un grand nombre.

## Ass. canadienne des bibliothèques d'Institutions

L'étude de l'Histoire des bibliothèques nous révèle l'existence de la première bibliothèque à Nippour en Assyrie, en l'an 3,000 av. J.-C. De cette date à nos jours, les différentes nations se sont appliquées à recueillir les écrits, manuscrits ou imprimés, et les ont rangés d'une manière plus ou moins parfaite pour une consultation facile et efficace. Toutefois, dans notre province, depuis la fondation de l'École de Bibliothécaires, à l'Université de Montréal, en 1937, l'attention accordée aux bibliothèques et aux livres paraît s'accroître de jour en jour d'une façon particulière. A diverses reprises, les journaux et les revues ont publié des articles sur ce sujet, des conférenciers nous en ont entretenu à la radio, bien des gens ont demandé des renseignements auprès de per-

sonnes instruites en science bibliothéconomique.

Mais, choisir des volumes pour se les procurer, les classer sur les rayons, en dresser des catalogues aptes à diriger le lecteur, réveiller chez d'autres le désir de la lecture, voilà bien des opérations remplies de difficultés et d'imprévues. Pour ces multiples raisons et d'autres aussi, plusieurs personnes expérimentées en bibliothéconomie n'ont pas cru priver de leurs connaissances et de leur dévouement ces gens avides de servir leur prochain par le moyen des livres et souvent perplexes devant une organisation si complexe et si minutieuse.

Après plusieurs réunions depuis le mois de septembre dernier, ces personnes se sont réunies en associations sous le titre de: ASSOCIATION CANADIENNE DES BIBLIOTHÉQUES D'INSTITUTIONS. Comme le dit l'article 3 des Constitutions: "L'Association a pour but de s'occuper de toutes les questions concernant les intérêts des bibliothèques d'institutions catholiques. Et l'article 4

énumère ces différentes institutions: "L'Association groupe: 1— les bibliothèques de toutes les communautés religieuses; 2— des bibliothèques générales et particulières des maisons d'enseignement; 3— les bibliothèques paroissiales et les autres existant dans une paroisse et non comprises dans les deux groupes précédents". L'Association entend donc conserver son indépendance complète, dans ce qui regarde les initiatives qui lui sont propres.

Le conseil d'administration se compose ainsi: Président: R. P. Paul-Aimé Martin, c.s.c., secrétaire de l'École de Bibliothécaires; vice-présidente: Mlle Marie-Claire Daveluy, professeur de bibliographie historique, à l'École de Bibliothécaires; secrétaire: R. P. Paul-Albert Trudeau, c.s.v., bibliothécaire diplômé, à la Résidence provinciale des Clercs de St-Viateur; R. P. Gérard Houle, s.j., bibliothécaire diplômé, au Séminaire de l'Immaculée Conception; M. Benoit Baril, vice-président général de l'Union de la Jeunesse catholique du Canada.

Pour pouvoir communiquer avec plus de facilité avec ceux qui le désirent, l'Association a établi temporairement son secrétariat à l'adresse suivante: Association Canadienne des Bibliothèques d'Institutions 3425, rue Saint-Denis, Montréal. P. A. Trudeau, c.s.v., secrétaire.

## STE-MARIE SALOME

(De notre correspondant)

Le 25 mars est décédée Mme Alma Leblanc, épouse de M. Hildège Granger, après une longue maladie; funérailles le 28. Elle laisse, outre son époux, une fille: Mlle Jacqueline Granger. Chr-

# Attention, M. Godbout!

## "N'y touchez pas" DISENT L'OPINION PUBLIQUE ET PLUSIEURS CORPS PUBLICS

**Le Board of Trade appuie la M.L.H. & P.**

Il considère que la nationalisation de l'électricité n'est pas à recommander.

La lettre qui suit a été envoyée le 19 février par le Board of Trade de Montréal à l'hon. Adélard Godbout, premier ministre de la province de Québec, aux membres du cabinet provincial ainsi qu'aux membres du Conseil législatif montréalais: "Les membres du conseil du Board of Trade de Montréal ont longuement et sérieusement pesé le projet de votre gouvernement sur une hydro-provinciale. Le discours du Trône prononcé par le Lieutenant-gouverneur de la province à l'ouverture de la session de l'Assemblée législative, contient le paragraphe suivant: "Une étude approfondie de la distribution de l'électricité a démontré la nécessité de réformes pour assurer un service plus efficace et moins coûteux."

**Opposition à une hydro provinciale**

L'Association des manufacturiers la formule de façon vigoureuse.

Le vice-président de la division de Québec de l'Association des manufacturiers canadiens, M. Hugh Cronbie, dans une lettre au premier ministre l'hon. Adélard Godbout, annonce à ce dernier l'opposition de cette association au projet provincial d'hydro. On sait que ce projet comporte l'expropriation de la Montreal Light, Heat & Power. "Nous nous accordons d'emblée avec votre désir, dit la lettre, de fournir l'électricité aux tarifs les plus bas et d'étendre plus tard le service aux régions rurales non desservies. Mais nous ne pouvons admettre qu'une hydro provinciale et l'expropriation du système hydro-électrique desservant aujourd'hui la ci-

**Contre l'étatisation de la M. L. H. & P. Cons.**

La Chambre de commerce du district de Montréal est d'opinion que la province n'a pas besoin de recourir à l'étatisation de la M. L. H. & P. Cons. pour assurer des taux raisonnables. Au cours de leur dernière réunion, les membres de la Chambre de commerce ont adopté une résolution déclarant qu'ils ont toujours été en faveur de l'entreprise privée et que la Commission des services publics possède tous les pouvoirs requis pour assurer la distribution de l'électricité à des taux justes et raisonnables sans avoir à recourir à l'étatisation des compagnies d'utilité publique comme la M. L. H. & P.

**A l'Institut Familial**

Le peuple de Montréal se porte à la défense de l'entreprise privée en condamnant l'expropriation qui menace Montreal Light, Heat & Power.

D'abord, par un vote écrasant de l'opinion publique dont une organisation indépendante faisait récemment le relevé.

Ensuite, par les déclarations de corps publics importants dont la Chambre de Commerce du District de Montréal, le Montreal Board of Trade et la Division de Québec de l'Association des Manufacturiers Canadiens.

M. Godbout ne peut certes pas ignorer une condamnation aussi explicite.

L'étatisation n'est pas et ne peut être acceptée dans une province dont le progrès est dû aux efforts et à l'initiative individuels du peuple.

Imposer des entraves à l'entreprise privée n'est pas seulement financièrement imprudent, c'est ignorer les principes même de la démocratie.

Dans le cas de Montreal Light, Heat & Power, le service n'a pas seulement été amélioré, mais les tarifs d'électricité ont été constamment diminués.

Comment un gouvernement peut-il alors se justifier d'ignorer la volonté du peuple?

Réclame publiée dans l'intérêt de plus de 1,000,000 de citoyens et des 30,000 actionnaires de

# MONTREAL LIGHT HEAT & POWER

Consolidated



## Aviculteurs

ACHETEZ VOS POUSSINS AU COUVOIR LE PLUS MODERNE DE LA REGION

Adressez vos commandes de poulettes, coquets ou poussins mélangés au

### Couvoir Coopératif de Repentigny à L'Assomption

G.-ALPH. FOREST — GERANT

Plymouth Rock barrée et Leghorn, sujets de choix. Demandez nos prix

## Profession religieuse

Dimanche, 19 mars, à 2 hres p. m., en la chapelle des Srs Franciscaines Oblates de St-Joseph, à Bordeaux, Mlle Pauline Charette, autrefois de Joliette, faisait profession sous les noms de Sr M. - Pauline - Jaricot. Ses frères et soeurs étaient présents, sa mère, son beau-père M. Armand Héту, de St-Ambroise de Kildare. Nos félicitations et meilleurs vœux de persévérance.

## Fable africaine

### LE LION ET LE CROCODILE

Depuis longtemps le Lion et le Crocodile discutaient pour savoir lequel des deux était le plus fort. Le Crocodile disait: "Même l'hippopotame n'est pas mon égal dans l'eau". Le lion de son côté répliquait: "Sur la terre ferme je ne crains pas d'attaquer le buffle lui-même". Et on discutait sans fin...

Un jour le Lion était en embuscade sur les bords du lac lorsqu'un buffle arriva pour se désaltérer. D'un bond il saute sur le dos de la puissante bête et la saisit à la

### CO-BELLIGERANTS: LES ITALIENS COMBATTENT AVEC LES TROUPES ALLIEES EN ITALIE

Les soldats italiens, aujourd'hui co-belligérants, luttent à côté des Alliés pour chasser les Allemands du sol italien. La gravure représente: les Italiens transportant à force de bras leurs canons, les mettant en position pour prendre part à la bataille.





# LA PAGE AGRICOLE



## Ottawa proclame officiel

LE STANDARD QUEBECOIS DE CLASSIFICATION DU SIROP D'ÉRABLE

Une dépêche provenant du Dr H. Barton, sous-ministre fédéral de l'agriculture, informe les autorités du ministère provincial que le colorimètre préparé par la division des produits de l'érable et en usage dans la province de Québec, est accepté officiellement comme standard canadien de classification du sirop d'érable dans toutes les provinces du Canada.

On sait que, dans le but d'encourager la fabrication de produits de qualité et par ce moyen, assurer aux producteurs une rétribution de leur travail proportionnelle à la qualité de leurs produits, le ministère de l'Agriculture de Québec a passé, l'an dernier, une loi de classification obligatoire des produits de l'érable.

Le sirop doit être classé en quatre catégories représentées par le colorimètre officiel de Québec. Désormais cet instrument de précision sera considéré comme standard canadien pour établir les catégories de sirop d'érable.

Plusieurs provinces ont déjà communiqué avec le chef de la division des produits de l'érable pour se procurer ce colorimètre vendu au prix d'un dollar en dehors de la province. Les producteurs de sirop d'érable du Québec peuvent se le procurer au prix spécial de 25 sous l'unité.

## 700 jeunes ont bénéficié de cours avicoles gratuits

La série de cours avicoles organisés en différents districts de la province par la division de l'Agriculture du ministère provincial de l'Agriculture, en collaboration avec le service de l'Aide à la Jeunesse et le ministère fédéral du Travail, s'est terminée vendredi dernier à St-Pascal de Kamouraska. Ces cours avaient débuté en décembre, à St-Jovite, et subséquemment 7 autres centres en bénéficièrent : St-Raymond, Nicolet, St-Anselme, Ste-Croix, Sherbrooke, St-Barthélemi et St-Pascal.

Ces cours étaient donnés aux aviculteurs et avicultrices de 16 à 30 ans. Leur durée était de 5 jours, du lundi au vendredi inclusivement. Par suite des avantages spéciaux qui leur furent offerts, les élèves n'eurent pas un sou à débours pour frais de voyage et de pension. L'assistance, aux différents endroits, varia de 60 à 125 élèves; au total, 700 jeunes gens et jeunes filles bénéficièrent de cette initiative des autorités, la première du genre dans la province. La plus grosse assistance fut enregistrée à St-Pascal où 125 élèves s'inscrivirent.

Les cours portèrent sur l'élevage des volailles en général et le contrôle des maladies aviaires; ils furent donc éminemment pratiques. Ils rendront de grands services à l'heure où l'aviculture prend beaucoup d'expansion dans notre province. Ils furent professés par les

techniciens avicoles du fédéral et du provincial.

A chaque endroit, la clôture des cours donna lieu à une réunion spéciale au cours de laquelle adressèrent la parole: MM. C.-E. Benoit, chef de l'Aviculture, à Québec; L.-P. Audet, directeur de l'Aide à la Jeunesse; J.-C. Magnan, inspecteur des écoles d'Agriculture; l'agronome régional et autres personnalités. Chaque soir de ces semaines d'étude, le service provincial de Ciné-Photographie donna une séance de vues animées.

## Pommes de terre de semence

L'exécutif du Conseil provincial des pommes de terre s'est réuni hier au bureau du directeur de l'horticulture, M. J.-H. Lavoie. Les recommandations de la conférence de novembre, à laquelle assistaient une quarantaine de spécialistes et producteurs, commencent à prendre forme. La conférence avait émis le vœu que Québec produise ses semences étant donné que la province a des sols appropriés et jouit d'un climat favorable. D'un commun accord, les membres de l'exécutif ont décidé que le seul moyen efficace d'organiser rapidement une production suffisante était d'établir des centres de production dans certaines régions. M. Lavoie a expliqué que ces centres serviront tout d'abord à multiplier les tubercules de choix indexés à la serre de la Pocatière sous la direction de M. Bernard Baribeau, et que la récolte servira ensuite à l'ensemencement chez les cultivateurs désireux de se spécialiser dans la production des tubercules de semence. M. Baribeau a soumis un plan à cet effet. Le Ministère de l'agriculture, par sa section que dirige M. R. Gagnon, se prépare à donner un puissant essor à cette production. Assistaient également à la réunion: MM. G. Maheux, directeur des Recherches, A. Morin, cultivateur, Omer Caron, botaniste et secrétaire du Conseil, F. Godbout, pathologiste et assistant-secrétaire.

## Octroi de primes

AUX PRODUCTEURS DE RÉCOLTES DE CONSERVES

Le Ministère fédéral de l'Agriculture a annoncé le 11 mars que le Gouvernement a autorisé la continuation en 1944 de l'octroi de primes aux producteurs de récoltes à conserver. Les producteurs qui vendent des tomates aux conserveries recevront une prime de \$6. par tonne, soit \$3. de plus que l'année dernière. Les subventions sur les autres récoltes à conserver sont les mêmes qu'en 1943, savoir: maïs \$4.; pois, écosés \$10., non écosés, \$2.; fèves vertes et fèves jaunes \$7.50 la tonne. Ces primes sont payées par l'Office agricole des vivres aux conserveries, qui les remettent aux producteurs en plus des prix stipulés dans le contrat pour la récolte.

L'objectif de cette année pour la production des tomates est de 250,000 tonnes, soit 12 p.c. de plus que la production estimée de 223,000 tonnes en 1943. On estime que 10,000 tonnes de la récolte de tomates de 1943 ont été mises en conserves ce qui équivaut à 80 p.c. des conserves de 1942 et 70 p.c. de celles de 1941. Cette diminution est attribuée à la réduction dans l'étendue plantée et à la mauvaise température.

## Le fer est un minéral essentiel pour les goretts

Un fait généralement peu connu, est qu'il suffit souvent d'une toute petite dose d'un élément minéral pour conserver la santé des porcelets. Le fer est l'un de ces éléments. Un porc nouveau-né grandit rapidement et a vite fait d'utiliser la provision de fer qui était emmagasinée dans son foie à sa naissance. C'est là un des éléments minéraux que la truie ne fournit pas avec son lait. Le porc qui court dehors, en plein air, se procure tout le fer qui lui est nécessaire en mangeant de la terre et des morceaux d'herbe et de racines. S'il est

enfermé dans un bâtiment, il faut que son nourrisseur lui fournisse les petites quantités de fer dont il a besoin pour se maintenir en bonne santé.

On peut fournir le fer en donnant de la terre et des morceaux de gazon ou du fer chimique, sous une forme ou sous une autre. On peut se procurer des renseignements précis à ce sujet en s'adressant à un collègue d'agriculture ou à des fermes expérimentales.

Un fait important à noter c'est que le fer est une nourriture et que sans lui les porcs s'affaiblissent beaucoup. De même que pour toute autre nourriture, il faut adopter un moyen régulier d'alimentation. Le porcelet qui a du gazon ou de la terre à sa disposition peut prendre le fer qu'il lui faut. Quand on se sert de fer chimique, le porc n'a pas le choix. Il est obligé de prendre ce qu'on lui donne. Il est important dans ce cas de suivre les instructions à la lettre car un excès de fer est non seulement un gaspillage, mais il peut être nuisible.

## Allocations familiales

Si l'opportunité des allocations familiales rallie à peu près tous les Canadiens-français, il y a divergence d'opinions sur leurs modalités. Les uns par exemple veulent que l'argent soit fourni par l'État, d'autres par les patrons. Quant au plus grand nombre, ils semblent indécis. Il importe cependant au succès de cette mesure que ses partisans présentent un front uni.

La question a été étudiée sérieusement par nos meilleurs sociologues, puis discutée en groupe. On en est arrivé à quelques conclusions importantes, sinon sur chaque détail — ce qu'on ne saurait exiger. — du moins sur les points principaux. Ces conclusions viennent d'être publiées par l'Ecole Sociale Populaire sur un feuillet de quatre pages dans la collection L'Actualité en tracts (2 sous l'exemplaire, 15 sous la douzaine, 75 sous le cent). Il faudrait répandre ce feuillet dans tous les milieux.

## Contre les maladies vénériennes

Le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal vient d'adresser au président du Comité exécutif, la lettre suivante:

## CHEVAL REPRODUCTEUR

"Prince Dale" Record 2.04 1/2  
Eng. No 6291

Pesanteur 1,200, couleur rouge foncé

A REMPORTE LE TROPHEE DE LA PROVINCE DE QUEBEC EN 1942

"Abbedale" (2.01 1/4) est le père de "PRINCE DALE"

Pour appointements, s'adresser à

**Ferréol Lafortune**

VAUCLUSE,

Co. L'ASSOMPTION

Par téléphone à JOLIETTE: 393 s. 14

"Le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal se réjouit de la campagne entreprise contre les maladies vénériennes.

"Il appuie énergiquement la requête des corps publics, présentée par la Chambre de Commerce des jeunes, et qui réclame la fermeture permanente des maisons de prostitution à Montréal. Des exemples de plusieurs villes, telles Colmar et Strasbourg en France, ont prouvé la possibilité et les avantages d'une telle mesure. L'abolition de la prostitution autorisée ou tolérée, loin de faire croître la prostitution clandestine, comme quelques-uns

l'affirment, entraîne au contraire sa décroissance.

"C'est, nous le reconnaissons, une grosse lutte à entreprendre contre des intérêts puissants. Mais cette lutte s'impose et, si elle est menée vigoureusement, les autorités peuvent compter sur l'appui de la grande majorité des citoyens, appui qui assurera son triomphe.

"Il nous paraît aussi important qu'un contrôle plus sévère soit exercé sur les revues illustrées, les cinémas et les théâtres et même la radio qui contiennent trop souvent de véritables excitations au vice".



# DEUX TÂCHES

LA SIENNE

LA VÔTRE

L'ARMÉE d'autrefois était étrangère à la nation, c'était une sorte de rempart mobile édifié aux frais de l'État. L'armée d'aujourd'hui, c'est le peuple même, c'est l'expression de sa colère, de sa détermination, de son courage. Voilà pourquoi nous devons soutenir nos combattants sur tous les champs de bataille. Ils font la guerre. C'est leur tâche, et ils l'accomplissent sans défaillances.

Quelle est la nôtre? C'est d'abrégé la guerre. Sans nous, qui leur fournissons des armes, combien de temps encore le conflit pourrait-il durer? Ne nous faisons pas illusion: nos succès depuis les batailles d'Égypte et d'Italie n'indiquent point que nous ayons gagné la guerre, mais seulement que nous combattons enfin avec des armes égales à celles de l'ennemi. C'est en continuant d'outiller nos armées que nous finirons par réduire l'Axe à l'impuissance.

Notre rôle, à nous civils, est donc clair: mettre toutes nos économies, tout notre labeur, au service de la patrie, placer notre épargne dans les Obligations de la Victoire. Les Obligations de la Victoire portent la signature d'un pays qui a toujours payé ses dettes à l'échéance; elles rapportent plus que l'argent en banque; elles sont pour le détenteur une assurance de sécurité future. Achetons des Obligations de la Victoire, tant que nous pourrons, et abrégeons la guerre!

## Chic et confort!

pour HOMMES et GARÇONS



Ausel Bottines de travail

J.-G. Perreault CHAUSSURES

503, Notre-Dame, Joliette  
Tél.: 1231

**PAINKILLER**  
PERRY DAVIS  
CONTRE  
Crampes - Entorses - Frissons.

## Que ferez-vous au VI<sup>e</sup> Emprunt de la Victoire?

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

SCN  
IMPRIMEURS ALLIÉS  
CANADA

## Chronique Syndicale

## Nos institutrices donnent l'exemple

INCORPORATION DE L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DU PERSONNEL LAÏC  
ENSEIGNANT — LES OUVRIERS DE LA JOLIETTE STEEL DEMAN-  
DENT UNE SEMAINE DE VACANCES — ELECTION  
A L'ACME GLOVE

## ■ Association des Institutrices:

Nous sommes particulièrement heureux d'annoncer aujourd'hui la formation d'un nouveau syndicat sous le nom de "Association Catholique du Personnel Laïc enseignant du diocèse de Joliette".

La nouvelle d'incorporation de ce syndicat paraissait dans la Gazette Officielle de Québec du 11 mars dernier. Comme nous le disions, dans une chronique antérieure adressée aux employés de magasins, notre classe moyenne ne cherche pas assez à profiter de la force de l'organisation pour elle-même et s'intéresse peu, en général, aux questions sociales, laissant tout cela aux ouvriers ou aux professionnels. Ce sont malheureusement là les signes qui nous font dire qu'elle ne comprend pas le rôle social de première importance qu'elle doit jouer dans notre monde moderne, rôle de lien entre les classes les plus éloignées l'une de l'autre, par les fortunes et les positions occupées, rôle de médiateur de la

paix sociale, cheville de l'ordre social chrétien. Or, nos institutrices donnent aujourd'hui un magnifique exemple à cette classe moyenne dont elles représentent l'une des parties les plus importantes, les chefs de file de cette classe, ses responsables pour ainsi dire.

Nos institutrices doivent, par profession, enseigner aux enfants qui leur sont confiés la doctrine sociale de l'Eglise; elles doivent aussi, cependant, par devoir personnel, vivre cette doctrine, comme tous les autres membres de la société chrétienne. Aujourd'hui, par leur organisation selon les enseignements des encycliques des Papes, elles posent l'acte de la doctrine: elles donnent l'exemple aux enfants qu'elles instruisent et à la classe moyenne qu'elles représentent.

Comme conséquence, elles développent entre elles la solidarité. Si elles veulent se servir à bon escient de leur syndicat, elles pourront mieux faire valoir la valeur

sociale de l'institutrice, son importance, sa dignité, et, à l'occasion, trouver le moyen de faire entendre sa voix pour des revendications justes et raisonnables.

Tous les syndiqués de Joliette s'unissent pour féliciter les institutrices du diocèse de comprendre ainsi la nécessité de l'organisation des classes, de leur coopération, et donner cet exemple à la génération qui grandit sous leurs conseils et leur enseignement. Un monde meilleur est donc promis à notre jeunesse grâce à l'esprit social de nos institutrices.

## ■ Semaine de vacances pour la Joliette Steel:

Les ouvriers de la Joliette Steel négocient actuellement un nouveau contrat de travail avec leurs patrons. Les principales demandes sont un réajustement de salaires, une meilleure classification de certains métiers, le paiement à l'heure, plutôt qu'à la pièce, des mouleurs et des noyauteurs, la formation d'un comité des griefs et une semaine de vacances payée au cours des mois d'été.

Ce syndicat, en même temps que ces tractations avec la Compagnie, veut se prévaloir du nouveau code national du travail et se faire reconnaître officiellement comme représentant des ouvriers de cette usine par le Conseil des Relations Ouvrières d'Ottawa. On sait que ce Conseil s'occupe des industries minières et métallurgiques et des usines de guerre, tandis que la Commission des Relations Ouvrières de Québec s'occupe de toutes les autres industries de la province.

## ■ Nouveaux officiers:

Le Syndicat Catholique et National des Employés de la Couture et de la Laine de l'Acme Glove de Joliette a procédé à ses élections annuelles vendredi dernier, le 24 mars, à la salle des Syndicats, 501 rue Notre-Dame.

Les nouveaux élus sont: Président: M. Charles Geauvreau; vice-président: M. Sylva Fleury; secrétaire-archiviste: Mlle Bertrand; secrétaire-financier: M. J.-Emile Laniel; assistants-secrétaires-financiers: Mlles M.-B. Mandeville et Berthe Thorn; sentinelle: M. Prévillé; agent d'affaires: M. J. Rainville.

Nous félicitons tous ces officiers et leur souhaitons de continuer à faire prospérer leur syndicat comme dans le passé et nous fournir ainsi souvent l'occasion de le citer comme un modèle d'union d'ouvriers.

Fernand JOLICOEUR,  
chef du Secrétariat.

## ST-ROCH DE L'ACHIGAN

(De notre correspondant)

BAPTEMES — Le 15, à M. et Mme Albert Mentha (Rose-Almal Lauzon) un fils baptisé Joseph - Raymond - Denis. Parrain: Raymond Robillard; marraine: Lucille Vézina; porteuse: Mme Roch Vézina.

— Le 24, à M. et Mme Jean - Paul Marien (Cécile Lemire), un fils baptisé Joseph - Antonio -

Jean - Claude. Parrain et marraine: M. et Mme Antonio Marien (Diana Lafortune); porteuse: Mlle Pauline Marien.

— Le 26, à M. et Mme Wilfrid Marchand (Marie - Ange Brouillet), une fille baptisée Marie - Rolande - Madeleine - Alice. Parrain et marraine: M. et Mme Albert Brouillet (Alice Savignac), de Joliette; porteuse: Mme Gaspard Brouillet, de Joliette.

\* SYMPATHIES — A M. et Mme Albert Allaire et à leurs familles à l'occasion de la mort de M. l'abbé Cyrille Allaire, frère de

M. Albert, du diocèse de St-Hyacinthe.

\* COMMENCEMENT D'INCENDIE — Mardi soir, l'alarme sonnait un commencement d'incendie chez M. Almanzor Beaucage, à la maison qu'il venait de terminer. Une défectuosité des fils électriques en fut la cause. Les dommages s'élevèrent à \$200.00.

\* TRANSACTIONS — MM. Napoléon et Joseph Paquette ont vendu leur terre, bâtisses et roulant à M. Henri Mercier.

— M. Gaspard - St-André, la terre appartenant autrefois à M. Georges Beaucage, à M. Delisle, de Montréal.

— M. Bruno Boivin, à M. Frédéric Vendette.

\* ASSEMBLEE DE LA BEURRIE - COOPERATIVE — Les membres de la Société Coopérative de beurre tinrent leur réunion générale le 23 mars dernier.

Ancien bureau de direction: M. Hormisdas Vézina, président; Adéard Lesage, vice-prés.; MM. Armand Allard, Evanhoe Racette, Antonio Marien, directeurs. — Nouveau bureau de direction: M. Hormisdas Vézina prés.; Armand Allard, vice-président; MM. Antonio Marien, Raymond Lesage, Roméo Dumont, directeurs.

Satisfaction générale: idée de coopération constatée chez les membres.

Visiteurs: M. Anthime Charbonneau, agronome régional, entretint les membres sur la situation actuelle de leur coopérative; M. Georges-Arthur Landry, agronome du comté de l'Assomption, a traité de la culture de la betterave à sucre et de l'achat en groupe des grains de semence; M. Hormisdas Marchand, inspecteur, a parlé du taux de fabrication; M. Maurice Beaudry, agronome auditeur, fit le bilan.

Développement de la Coopérative: 26 membres nouveaux. Production: 190,768 livres de beurre soit une augmentation de 34,000 sur l'année précédente.

## ST-BARTHELEMY

(De notre correspondant)

SEPULTURE AYOTTE — Le 25 mars avaient lieu les funérailles de M. Joseph Ayotte, fils, époux de Aurore Farly, décédé à l'âge de 54 ans. Outre son épouse, il laisse son père et sa mère: M. et Mme Joseph Ayotte et plusieurs frères et sœurs et deux enfants adoptifs: M. Roland Bibeau, en service en Angleterre et Mme Côme Adam (Thérèse Bibeau), de Berthierville.

Le service fut chanté par M. le chanoine Lamarche, curé, assisté du R. P. Thériault, c.s.v., et de M. l'abbé P. Lafortune. Des messes aux autels latéraux ont été dites par MM. les abbés H. Héu et Y. Vandal, vicaires.

Dans le chœur on remarquait: M. l'abbé Marcel Roy, de l'île St-Ignace et le R. Frère Levasseur des c.s.v. Dans la nef, les élèves de nos pensionnats prirent place et un grand nombre de parents et d'amis.

A la famille éplorée nous offrons nos sincères condoléances.

\* DECES DESFOSES — Vendredi dernier avait lieu un Libera solennel pour le repos de l'âme de M. Jean-Paul Desfosés, décédé à Montréal à l'âge de 23 ans. Il était le fils de M. et Mme Philippe Desfosés, autrefois de cette paroisse.

\* SYMPATHIES — Au R. Fr. Levasseur, procureur du collège d'Agriculture, à l'occasion du décès de sa sœur.

\* CONVALESCENCE — C'est avec grand plaisir que nous accueillons la visite de M. l'abbé Prosper Lafortune, ancien vicaire et nous lui souhaitons une heureuse convalescence.

\* MARIAGE TOUSSIGNANT - SYLVESTRE — Lundi de Pâques aura lieu le mariage de Mlle Solange Toussignant, fille de Mme J. Toussignant à M. Viateur Sylvestre, fils de M. et Mme Edmond Sylvestre.

LISEZ L'ACTION POPULAIRE  
le journal des familles.

## PREUVE—AU-DESSUS DE PREUVE AU-DESSOUS DE PREUVE Savez-vous ce que c'est?

NOUS avons reçu beaucoup de lettres et de nombreux appels téléphoniques nous demandant des définitions et des explications des expressions: *preuve, au-dessus de preuve et au-dessous de preuve*... et sur la manière de calculer la teneur en alcool des différentes liqueurs alcooliques. Ce qui suit aidera à dissiper toute ambiguïté.

Au point de vue accise et douane, tous les pays ont leur façon différente d'exprimer la teneur en alcool des spiritueux. Dans l'Empire Britannique la table de Sikes a été légalisée (1816) comme base pour l'établissement du titre alcoolique. Pour illustrer et mieux faire comprendre ce qu'est la table alcoolique Sikes on pourrait montrer l'échelle Sikes comme représentant les divisions ou degrés d'un thermomètre. Le zéro degré au bas de l'échelle représenterait de l'eau pure sans alcool. A la partie supérieure, soit au sommet de l'échelle, le degré 175 qui est le maximum représenterait de l'alcool pur sans eau. Par conséquent la mesure sur cette échelle alcoolique nous donnerait immédiatement la teneur en alcool.

PREUVE: l'expression preuve correspond à 100 degrés de l'échelle Sikes et équivaut en d'autres termes à 57.1% en volume. Tout spiritueux dont le titre alcoolique est supérieur à preuve est dit au-dessus de preuve et tout spiritueux titrant moins que preuve est dit au-dessous de preuve. Par exemple, une boisson dont la teneur en alcool est 115 degrés preuve sera désignée 15 degrés au-dessus de preuve (15 O.P.) correspondant en d'autres termes à 65% en volume. Une boisson dont la teneur en alcool est 60 degrés preuve sera désignée 40 degrés au-dessous de preuve (40 U.P.) correspondant en d'autres termes à 34.3% en volume.

En regardant notre représentation de l'échelle Sikes nous pouvons voir que 175 degrés Sikes (75 O.P.) indiquent 100% d'alcool, en descendant un peu l'échelle, une lecture de 120 degrés Sikes (20 O.P.) indique 68.5% d'alcool. Plus bas une lecture de 100 degrés Sikes

175°  
SOIT 75° AU-DESSUS  
DE PREUVE OU  
100% D'ALCOOL

100°  
ESPRIT DE PREUVE  
57.1% D'ALCOOL

42.8%  
D'ALCOOL

40%  
D'ALCOOL

0°  
EAU PURE

(preuve) indique 57.1% d'alcool. En descendant encore l'échelle, une lecture de 75 degrés Sikes (25 U.P.) indique 42.8% d'alcool. Un peu plus bas encore une lecture de 70 degrés Sikes (30 U.P.) indique 40% d'alcool. Plus la lecture est basse sur notre échelle Sikes plus la teneur alcoolique est faible.

Avant que la loi de guerre soit passée à Ottawa et appliquée dans tout le Dominion, loi sur laquelle la Commission des Liqueurs, n'a rien à dire, la plupart des boissons alcooliques vendues dans la Province de Québec possédaient une teneur en alcool de 75 degrés Sikes (25 U.P.) soit 42.8%. Par cette loi il a été bien spécifié que toutes les liqueurs alcooliques domestiques et importées offertes pour la

vente dans le Dominion ne devaient pas posséder une teneur alcoolique supérieure à 70 degrés de preuve (30 U.P.) soit 40%. Comme résultat des ordonnances fédérales il est à constater que les liqueurs alcooliques qui titraient auparavant 42.8% ne tirent plus maintenant que 40%. Notons en passant que cette teneur de 40% est un peu plus élevée que celle de la plupart des spiritueux vendus en Grande-Bretagne en ces dernières années.

Pour mieux illustrer et mieux faire comprendre ce que représente la différence entre ces deux teneurs alcooliques, prenons une bouteille de 40 onces du stock d'avant-guerre et enlevons une once et deux dixièmes d'alcool pur (soit 2.6 oz de spiritueux) pour le remplacer par de l'eau et nous aurons un produit conforme à la teneur limite légale fixée par les autorités fédérales.

Les liqueurs alcooliques vendues aujourd'hui dans la Province de Québec sont à la même teneur en alcool de 40% que celles vendues dans toutes les autres parties du Canada. Cette teneur alcoolique n'a pas été prescrite par la Commission des Liqueurs de la Province de Québec mais elle a été la suite d'une réglementation fédérale s'appliquant à toutes les provinces du Dominion.

Publiée par

COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC

LC 12F